



**UNIVERSIDADE DE SANTIAGO DE COMPOSTELA**

**FACULTADE DE FILOLOXÍA**

**GRAO EN LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS**

**FRANCÉS**

**Inversion, postposition et antéposition du sujet dans**  
***L'élégance du hérisson***

**Autora : Gloria Castro Ballester**

**Directora : Laura Pino Serrano**

**Departamento : Filoloxía Francesa e Italiana**

**Curso académico : 2017-18**



**UNIVERSIDADE DE SANTIAGO DE COMPOSTELA**

**FACULTADE DE FILOLOXÍA**

**GRAO EN LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS**

**FRANCÉS**

**Inversion, postposition et antéposition du sujet dans  
*L'élégance du hérisson***

**Autora : Gloria Castro Ballester**

**Directora : Laura Pino Serrano**

**Departamento : Filoloxía Francesa e Italiana**

**Curso académico : 2017-18**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gloria', enclosed within a large, stylized oval flourish.

**Inversión, posposición e anteposición do suxeito en *A elegancia do ourizo***

**Inversion, anteposition and postponement of the subject in *The elegance of the hedgehog***

**Inversion, postposition et antéposition dans *L'élégance du hérisson***



FACULTADE DE FILOLOXÍA

CUBRIR ESTE FORMULARIO ELECTRONICAMENTE



**Formulario de delimitación de título e resumo**  
Traballo de Fin de Grao curso 2017/2018

APELIDOS E NOME:	CASTRO BALLESTER, GLORIA
GRAO EN:	LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS
(NO CASO DE MODERNAS) ITINERARIO EN:	FRANCÉS
TITOR/A:	LAURA PINO SERRANO
LIÑA TEMÁTICA ASIGNADA:	LINGUA FRANCESA

SOLICITO a aprobación do seguinte título e resumo:

**Título:** Inversion, postposition et antéposition du sujet dans *L'élégance du hérisson*

**Resumo** [na lingua en que se vai redactar o TFG; entre 1000 e 2000 caracteres]:

La majorité des langues supposent un principe qui va régler l'ordonnance des mots dans les différentes constructions syntaxiques. Cependant, lorsqu'on étudie la grammaire et les possibilités que l'on a de placer le sujet : « l'enfant viendra », « il partira quand viendra l'enfant / quand l'enfant viendra », « quand l'enfant viendra-t-il ? » / « quand viendra l'enfant ? », « que fait l'enfant ? », on trouve qu'il n'y a pas un ordre logique et indiscutable. Même si le sujet apparaît normalement à gauche du verbe, dans une position marquée, il y a des cas où cette fonction (constituée soit d'un clitique, soit d'un non-clitique) occupe une autre place dans la phrase. C'est précisément l'ordre sujet - verbe / verbe - sujet que nous allons étudier dans le roman *L'élégance du hérisson*.

À partir d'un corpus d'exemples d'inversion, de postposition et d'antéposition du sujet, nous essaierons d'établir les contextes les plus fréquents (tantôt obligatoires, tantôt facultatifs).

Nous partons d'une distinction entre deux grandes groupes : le sujet clitique (qui sera antépositionné ou mis en inversion) et le sujet non-clitique (on peut alors trouver des cas d'antéposition, d'inversion complexe et de postposition).

L'analyse des exemples devrait nous permettre d'établir, d'une part, des différences terminologiques et, d'autre part, des différences de fréquence et d'emploi.

Santiago de Compostela, 02 de novembro de 2017.

Sinatura do/a interesado/a 	Visto e prace (sinatura do/a titor/a) 	Aprobado pola Comisión de Títulos de Grao con data 29 NOV. 2017 Selo da Facultade de Filoloxía 
--------------------------------	---	--

SRA. DECANA DA FACULTADE DE FILOLOXÍA (Presidenta da Comisión de Títulos de Grao)

## TABLE DES MATIÈRES

### **0.- INTRODUCTION GÉNÉRALE AVEC MÉTHODOLOGIE ET PROBLÉMATIQUE.....7-10**

### **1.- SUJET CLITIQUE**

<b>1.1. Introduction.....</b>	<b>11-12</b>
<b>1.2. Antéposition.....</b>	<b>12-13</b>
<b>1.3. Inversion simple.....</b>	<b>13-27</b>
1.3.1. Interrogation directe totale.....	13-14
1.3.2. Interrogation directe partielle.....	14-15
1.3.2.1. Pronom interrogatif <i>que</i> .....	15-16
1.3.2.2. Adverbe interrogatif <i>pourquoi</i> et déterminant interrogatif.....	16-17
1.3.2.3. Adverbe interrogatif <i>comment</i> .....	17-18
1.3.3. Adverbes en tête de phrase.....	18-23
1.3.3.1. Le cas de <i>aussi</i> .....	19-20
1.3.3.2. Le cas de <i>ainsi</i> .....	20-22
1.3.3.3. Le cas de <i>sans doute</i> .....	22
1.3.3.4. Le cas de <i>peut-être</i> .....	22-23
1.3.4. Incises.....	23-25
1.3.5. Exclamation directe.....	25-26
1.3.6. Inversion absolue.....	26-27
<b>1.4. Conclusion.....</b>	<b>28</b>

## **2.- SUJET NOMINAL**

<b>2.1. Introduction</b> .....	29
<b>2.2. Antéposition</b> .....	30-31
<b>2.3. Inversion complexe</b> .....	31-34
2.3.1 Interrogation.....	32-33
2.3.2. Adverbes en tête de phrase.....	33-34
2.3.3. Inversion absolue complexe.....	34
<b>2.4. Postposition</b> .....	35-44
2.4.1. Place de la postposition.....	35
2.4.2. Cas généraux de postposition	
2.4.2.1. Subordonnées relatives.....	36-39
2.4.2.2. Propositions où le verbe est précédé d'un CC.....	39-40
2.4.2.3. Subordonnées complétives.....	40-41
2.4.2.4. Subordonnées interrogatives indirectes partielles.....	41-42
2.4.2.4.1 Cas obligatoires :	
A) L'interrogatif est un clitique en fonction COD.....	43
B) L'interrogatif est un clitique attribut.....	43
2.4.2.5. Incises.....	43-44
<b>2.5. Conclusion</b> .....	44-45
<b><u>3.- BILAN ET CONCLUSION</u></b> .....	46-48
<b><u>4.- BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....	49-51
<b><u>5.- ANNEXES</u></b> .....	52-54

## **0.- INTRODUCTION GÉNÉRALE ET PROBLÉMATIQUE**

Dans ce travail, on va analyser la place du sujet dans la phrase simple et complexe. Il s'agit d'un thème intéressant ne touchant pas seulement la question de l'ordre de mots, mais aussi la comparaison du français avec d'autres langues qui proviennent du latin, telles que l'espagnol ou l'italien, où l'ordre de mots est plus libre. Notre travail n'a pas la prétention de régler tous les problèmes liés à la notion de sujet (sujet grammatical, sujet réel, etc.), mais ceux qui abordent strictement la question de l'ordre canonique de la phrase française (aussi appelé « progressif » ou « grammatical »). Cet ordre répond à la position non-marquée, c'est-à-dire : S+V+Compl., qui a été adoptée depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle et qui répond, selon Bally (1965 : 367), à la logique de « dire d'abord de quoi l'on parle avant d'exprimer l'idée qui est le but de l'énonciation ». En analysant l'étude faite par Bally, on arrive à la conclusion que le fait de rompre l'ordre grammatical en faveur de l'ordre psychologique devient, dans la plupart des cas, un procédé de mise en relief.

L'idée exposée antérieurement nous permet de rejoindre les propos de Wall lorsqu'il affirme : « le fait que l'inversion soit plus fréquente dans certains types de subordonnées que dans d'autres se laisse expliquer non seulement par la structure syntaxique des phrases, mais aussi par le rôle sémantique que les subordonnées jouent par rapport au contexte » (1980: 14). Ainsi, par exemple, dans certaines relatives, l'importance est orientée vers le sujet, et donc on aura une postposition/inversion : « L'avion où voyage ma tante », alors que dans la plupart des complétives, l'intérêt verse sur l'action décrite par le verbe : « J'avais promis qu'il viendrait ».

Ce travail a donc pour but d'étudier le fonctionnement des ruptures de l'ordre grammatical, et de prouver la véracité de cette affirmation de Wall, à partir de la fréquence d'apparition des différents types d'inversions ou postpositions (termes qui seront expliqués par la suite) dans les deux premières parties (« Marx (préambule) » et « Camélias ») du roman *L'élégance du hérisson*, de Muriel Barbery (Folio Classique, année 2006). Nous essaierons de retenir les contextes les plus fréquents où l'on a affaire à cette rupture de l'ordre canonique, ainsi que les raisons les plus communes que, selon Fuchs (2006 : 3), seront classifiées en trois grands types : syntaxiques, lexicales et de rythme. Étant donné que l'on utilise un corpus, nos exemples se limitent aux occurrences y trouvées.

Nous partons d'une distinction entre deux grands groupes, qui constitueront les deux grandes parties

de notre travail : le sujet clitique (antéposé ou mis en inversion) et le sujet non-clitique (on peut alors trouver des cas d'antéposition, d'inversion complexe et de postposition).

Pour mener à bien cette analyse, on a consulté plusieurs articles et livres, plus ou moins spécialisés, concernant la problématique du rapport entre sujet et verbe et, finalement, quelques grammaires de référence. Cependant, comme il est habituel lors d'une étude de ce genre, on est devant des opinions parfois opposées, et des étiquettes qui se mélangent et peuvent entraîner des confusions. C'est pourquoi, avant de commencer avec la partie théorique du travail, on va comparer les termes utilisés dans quatre grammaires du français afin de préciser la terminologie que l'on va utiliser dorénavant.

### 1.- Le Goffic

*Grammaire de la phrase française* (1994)

Selon Pierre Le Goffic, il n'y a qu'antéposition et postposition du sujet, et l'antéposition serait la place normale du sujet, c'est-à-dire, celle qui respecte l'ordre canonique de la phrase française : sujet + verbe + compléments.

Quant à la postposition, il va faire une distinction entre celle du sujet clitique et celle du sujet nominal. La postposition du sujet clitique peut être simple ou complexe :

Quand Le Goffic parle de la postposition simple du sujet clitique (*je, tu, il, elle, nous vous, ils, elles, on, ce*), il fait référence à une construction utilisée en français depuis les origines de la langue, où le pronom clitique se place juste derrière le verbe, auquel il est relié grâce à un trait d'union. Cependant, il fait aussi référence à la postposition complexe du sujet clitique (*Paul est-il venu?*), qui se manifeste quand on trouve devant le verbe le sujet nominal repris après le verbe par le pronom.

Le Goffic justifie cette première division entre la postposition du sujet clitique et nominal en s'appuyant sur l'idée que le fonctionnement de ces deux sujets est différent, puisque la postposition du sujet clitique a pris une valeur de remise en question de l'assertion que le sujet nominal n'a pas.

Le fait de distinguer, lors de l'analyse du sujet clitique, l'inversion simple et l'inversion complexe est justifié par Le Goffic comme suit: premièrement, parce que pour la remise en question il faut, depuis 1660, avoir un sujet pronominal, qui devrait être ajouté au nominal. Deuxièmement, à cause

du fonctionnement syntaxique de l'inversion, qui se rapproche plus de celui du sujet clitique que de celui du sujet nominal.

2.-Grevisse - Goosse

*Le Bon Usage* (2016)

Grevisse et Goosse, suivant la terminologie classique qu'on trouve, par exemple chez Le Bidois (1967) vont parler de « antéposition », « inversion simple » et « inversion composée ». Ils défendent le schéma de Le Goffic, puisque pour eux, le sujet nominal peut être objet d'inversion simple ou composée, tandis que le pronominal ne peut qu'apparaître dans une inversion simple.

Une différence avec les auteurs des grammaires précédentes, c'est que l'inversion composée ne sera pour lui qu'une demi-inversion, puisque c'est le sujet clitique qui est inversé, alors que le non-clitique reste à sa place habituelle.

3.- Riegel et al.

*Grammaire méthodique du français* (2014)

Dans cette grammaire, on trouve déjà des dissymétries par rapport à la *Grammaire de la phrase française*, puisqu'ici, on emploie les termes « antéposition » (qui coïncide avec la définition de Le Goffic), « ellipse » (condition syntaxique par laquelle le sujet n'est pas exprimé dans le co-texte linguistique), « inversion » (au lieu de « postposition ») et « juxtaposition ».

Riegel et al., comme Le Goffic, vont établir deux types d'inversion: pronominale et nominale. Cependant, pour lui, la sous-division entre simple et complexe concerne le cas du sujet nominal. Ainsi, dans une inversion complexe on aura un sujet nominal (« Pierre »), dans « Où Pierre est-il encore allé se cacher ? » et une forme pronominale (« il »), reprise après le verbe. Riegel justifie cette classification par le fait que ces formes pronominales anaphoriques sont considérées comme des succédanées de l'inversion de leur antécédent, le sujet nominal. À part cela, l'inversion complexe constitue une sorte d'*aide* au sujet nominal, puisqu'elle se réalise seulement dans les cas où l'inversion simple est syntaxiquement impossible : \* Est encore là Pierre ? / Pierre est-il encore là ?

#### 4.- Wagner et Pinchon

*Grammaire du français classique et moderne* (1962)

Dans ce cas, et expliqué de façon beaucoup plus simple et schématique que dans les grammaires vues antérieurement, ils utilisent de façon synonyme les termes « inversion » et « postposition » et les termes « antéposition » et « préposition » pour parler des sujets clitiques et non-clitiques.

Cela répond peut-être au fait que cette grammaire est la première à annoncer que « la place du sujet n'est pas fixe en français », tandis que les autres parlent souvent d'ordre canonique (dans presque toute la tradition grammaticale française), d'ordre logique (Le Bidois), d'ordre grammatical (Wall) et même d'ordre progressif (Riegel).

Après avoir exposé les coïncidences et les différences entre ces quatre ouvrages et leur façon de délimiter l'étude de l'ordre sujet-verbe dans la phrase, nous avons décidé de maintenir « antéposition », puisque le terme « préposition » est confus et peut facilement induire en erreur à cause de ses nombreuses interprétations.

Dans le choix entre les termes « inversion » et « postposition », on a décidé de garder tous les deux : on utilisera le mot « inversion simple » pour parler du sujet clitique à droite du verbe, c'est-à-dire, en position marquée, et « complexe » pour parler de la cooccurrence du sujet clitique (à droite du verbe) et du nominal (à gauche du verbe), d'après le schéma de Riegel. Finalement, nous garderons le terme « postposition » pour les cas où le sujet nominal est « placé à droite de la forme verbale complète » (Casal, 2010: 343). Pour éviter des problèmes et des confusions, on ne va pas jouer avec la synonymie de « inversion » et « postposition », donc on utilisera « postposition » pour parler de l'inversion du SN sujet. Nous évitons de marquer à chaque fois si l'on fait référence à un ou autre type de sujet, ce qui facilite les choses dans un travail pratique. Ce choix est basé sur l'idée de Muller lorsqu'il dit que dans ce type de cas il n'y a plus d'inversion, parce que « le sujet nominal inversé est la simple continuation du sujet postverbal de l'ancien français, d'abord placé à droite immédiate du verbe (...), mais qui s'est éloigné peu à peu du verbe lorsque le syntagme verbal s'est réorienté très progressivement de droite à gauche », bien qu'il admette le terme *inversion* « par commodité » (Muller, 2002 : 143).

## 1.- SUJET CLITIQUE

### 1.1. Introduction

L'étiquette « sujet clitique » fait référence à toutes les formes faibles des pronoms personnels, ainsi que « on », « ce », « ceci » et « cela ». La distinction entre le sujet clitique et non clitique est la base sur laquelle nous allons articuler ce travail, puisque ces deux grands types de sujet ont des contextes d'apparition différents, comme il est illustré dans le tableau proposé par Delaveau et Kerleroux (1985 : 112, 115) :

LES INVERSIONS DU SUJET	
(1)	Viendra-t-il demain?
(2)	*Viendra Pierre demain?
(3)	Quand viendra-t-il?
(4)	Quand reviendra le temps du lilas?
(5)	Où vas-tu?
(6)	Où va ce jeune homme?
(7)	Que veux-tu?
(8)	Que veut ce jeune homme?
(9)	Je ne sais pas si les enfants viendront
(10)	*Je ne sais pas si viendront les enfants
(11)	*Je ne sais pas si viendront ils
(12)	On se demande où va l'argent de l'État
(13)	*On se demande où va-t-il
(14)	Les photos que fait Pierre sont superbes
(15)	Les photos que tu fais sont superbes
(16)	*Les photos que fais tu sont superbes
(17)	« Détruire », dit-elle
(18)	C'est ainsi, se dit Marie, qu'il faut agir
(19)	Peut-être ira-t-elle te voir
(20)	*Peut-être ira Marie te voir
(21)	Dans la forêt vivait un vieil ermite
(22)	*Dans la forêt vivait-il
(23)	*Ici mourut un brave
(24)	Ici mourut-il
(25)	Au pied du trône était la Mort, pâle et dévorante

Phrases	Nature de la phrase	Inversion du	
		pronom	GN
1, 2	interrogative directe totale	+	-
3, 4, 5, 6, 7, 8	interrogative directe partielle	+	+
9, 10, 11	interrogative indirecte totale	-	-
12, 13	interrogative indirecte partielle	-	+

À part les critères d'apparition, il ne faut pas oublier que le sujet clitique appartient au groupe accentuel du verbe. Cela implique qu'il a une place fixe. C'est précisément la raison pour laquelle il va apparaître toujours après la forme verbale quand il est en inversion, ce qui n'est pas toujours obligatoire dans le cas des sujets non clitiques : on peut donc comparer « Que dit-il ? » et « Que dit donc Pierre ? ». Ces deux principes expliqueraient la division de notre étude en deux grandes parties : le sujet clitique et le sujet nominal.

## 1.2. Antéposition

L'antéposition est une notion assimilée à celle d'ordre canonique commentée précédemment, puisque le sujet se trouve à sa place normale. Ainsi, dans le cas du sujet clitique, il n'y a pas de contexte où l'on puisse choisir librement l'utilisation de l'antéposition ou de la postposition. Cela fonctionne différemment dans le cas du sujet lexical (voir la deuxième partie du travail), mais pour se faire une idée de cette différence, on peut analyser deux exemples de notre corpus :

- (1) « Je lis tout ce qu'écrit Constance Baret » (Barbery, 2006 : 21)  
(Interchangeable avec « Je lis tout ce que Constance Baret écrit »)
- (2) « Que bois-tu ? » (Barbery, 2006 : 65)  
(Pas d'interchangeabilité avec \* « Que tu bois ? »)

À partir de cette comparaison, on peut observer que dans les cas où le sujet non clitique apparaît

dans une construction relative (exemple 1), on peut faire un choix, parce que l'on a les deux possibilités, choix qui n'est pas possible dans le cas du sujet clitique (exemple 2), puisque, pour que le sujet soit antéposé, il faut recourir à une autre structure phrase : « Qu'est-ce que tu bois ? ».

### 1.3. Inversion simple

Comme on l'a déjà établi dans l'introduction, on parlera d'« inversion simple »<sup>1</sup> pour faire référence au sujet clitique, placé à droite de la forme verbale (et en position marquée). Cette inversion concerne principalement les cas suivants :

#### 1.3.1. Interrogation directe totale

L'interrogation totale est celle dont la réponse est « oui » ou « non » et, par conséquent, dans ce type de phrases, il n'y a pas de mot interrogatif. Ces deux faits constituent la différence principale par rapport à l'interrogation partielle. C'est pourquoi dans ces cas, l'inversion ou la simple intonation (dans la langue orale) peuvent servir à annoncer le caractère interrogatif. Cela nous mène à affirmer que la rupture de l'ordre canonique dans l'interrogation totale directe a le même rôle que le mot interrogatif dans les interrogatives partielles : il s'agit d'un des types de phrases où l'inversion devient un facteur très important.

Dans ce type d'interrogatives, le sujet mis en inversion peut être le pronom « ce », avec une construction périphrastique (exemples 3 et 4) ou un pronom personnel (exemples 5 et 6), ce qui est très commun, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

(3) « **Est-ce** que je serai encore capable... ? » (Barbery, 2006 : 22)

(4) « **Est-ce** que vous trouvez normal... ? » (Barbery, 2006 : 25)

(5) « **Peut-on** être aussi doué et aussi aveugle à la présence des choses ? » (Barbery, 2006 : 33)

(6) « **Pourriez-vous** me l'apporter (...) » (Barbery, 2006 : 35)

En ce qui concerne les deux premières phrases (exemples 3 et 4), on serait devant ce que Blinkenberg (1928 : 149) a nommé « constructions périphrastiques » : ce sont des formules interrogatives antéposées qui peuvent être obligatoires en deux cas : lorsque le pronom interrogatif est le sujet de la phrase et lorsqu'on doit éviter l'inversion du pronom de la première personne du singulier. À part

<sup>1</sup> Le Bidois (1967:5-6) souligne le caractère relatif du terme *inversion*. Pour lui, elle implique toujours un dérangement de l'ordre logique de la phrase.

cela, « la construction fait double emploi avec la construction à inversion, et souvent avec cette seule différence que la forme avec formule interrogative est plus usitée dans la conversation que dans le style littéraire ». (Blinkenberg, 1928 : 149)

Quant à l'inversion avec un pronom personnel (exemples 5 et 6), il faut remarquer que le cas du pronom « je » mis en inversion est moins fréquente, à cause du facteur formel : *je* est presque toujours utilisé avec les verbes « être », « avoir » et « aller », et on voit qu'il est très rarement utilisé avec une forme verbale terminée en -e, ou des verbes formés avec une diphtongue nasale ou liquide, à cause des difficultés de prononciation qu'elles entraînent <sup>2</sup> et à cause du facteur sémantique : cela répond au fait qu'il y a certains constructions qui sont rétives à une postposition par de raisons extralinguistiques. Comme Laurent l'a bien expliqué (2017: 33)

on peut penser que les énoncés concernés sont ceux où se manifeste ce que les philosophes appellent parfois « autorité de la première personne », notion qui renvoie au fait que, dans certains énoncés en *je* portant sur des états sensoriels, des sentiments ou bien exprimant des actes de langage proprement subjectifs, le locuteur ne peut se tromper ni sur l'identification du référent du *je*, ni sur la nature de la propriété qu'il s'auto-attribue.

En fait, quand on analyse les inversions avec des pronoms personnels dans le roman, on ne trouve qu'un seul exemple avec le pronom de première personne du singulier:

(7)« Suis-je donc (...) ? » (Barbery, 2006 : 145)

Étant donné qu'on va faire une distinction entre inversion simple et inversion complexe (celle faite à l'aide d'un sujet nominal repris par un clitique), on approfondira cette question dans le point 2.3.

### 1.3.2. Interrogation directe partielle

La caractéristique essentielle des phrases interrogatives directes partielles est qu'elles comportent toujours un mot interrogatif qui ne peut pas occuper la fonction de sujet, parce qu'autrement, l'inversion serait impossible. Ce type d'interrogatives porte seulement sur un élément de la phrase, et la réponse ne peut pas être réduite à *oui* ou *non*.

<sup>2</sup> La raison est que « le e muet du pronom *je* ne peut jamais porter l'accent et qu'on ne peut pas donc le faire précéder d'un autre e non accentué » (Le Bidois, 1967: 8)

Dans l'interrogation partielle portant sur une inversion du sujet clitique, les possibilités d'apparition sont plus restreintes que dans les cas du sujet non clitique, comme on peut l'observer dans ce schéma tiré de l'étude de Casal (2009:348)

	X	Adv	inv	Sub	impl	Incise	Interrog directe		Interrog indir	
							Tot	part	Tot	part
Inversion simple	-	+		+	+	+	+	+	-	-
Inversion compl.	-	+		+	-	-	±	±	-	-
Postposition	+	-		-	+	-	-	±	-	+

X indique tout complément pouvant précéder le verbe et permettant la postposition (par exemple un relatif).

± pour l'inversion complexe signifie qu'elle n'est pas possible si l'attribut ou *que ?* précède le verbe ; pour la postposition, cela indique l'impossibilité du tour après *pourquoi ?*

Le plus souvent, ce type d'interrogation apparaît avec le pronom interrogatif « que », ou avec un adverbe ou un déterminant interrogatif. Étant donné que dans notre corpus, on n'a trouvé cette inversion simple qu'avec « que », « pourquoi » et « comment », on va se limiter à l'étude de ces trois cas.

### 1.3.2.1. Pronom interrogatif *que*

Nous partageons, comme Muller, l'idée que toutes les phrases portant un mot interrogatif (et plus particulièrement celles commençant par « que », qui sont indirectes<sup>3</sup>), peuvent être comparées aux relatives sans antécédent. Ainsi, « Le mot *qu-* qui les introduit sert à la fois de connecteur entre les propositions et de support à une fonction actancielle en subordonnée » (2002 : 412).

Ce type d'interrogation a été la plus fréquente dans notre corpus et elle est utilisée aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. On voit, cependant, qu'il y a des différences d'utilisation qui peuvent répondre, d'abord à la fonction du « que » et, ensuite, au type de tournure interrogative.

Dans la plupart des cas, ce pronom interrogatif fonctionne comme COD :

- (8) « Que fais-tu ? » (Barbery, 2006 : 65) (COD du verbe « faire »)
- (9) « Que répondent-ils ? » (Barbery, 2006 : 67) (COD du verbe « répondre »)
- (10) « Qu'est-ce que j'aurais jamais dû faire ? » (Barbery, 2006 : 137) (COD du verbe « faire »)

<sup>3</sup> On verra plus en détail les interrogatives indirectes dans la deuxième partie du travail.

Cependant, les tournures employées ne sont pas toujours les mêmes. Parfois, on préfère employer la locution « est-ce que »<sup>4</sup>, ce qui permet de maintenir l'ordre sujet + verbe dans la subordonnée (exemple 10) et des fois, on utilise directement la construction avec le pronom interrogatif en tête de phrase (exemples 8 et 9).

Il y a des questions avec inversion où le pronom « que » fonctionne comme attribut. Dans ces cas, l'outil composé avec le pronom interrogatif est obligatoire, comme on peut l'observer dans l'exemple suivant :

(11) « Qu'est-ce qu'éduquer ? » (Barbery, 2006 : 128)

### 1.3.2.2. Adverbe interrogatif *pourquoi* et déterminant interrogatif

Dans le cas du traitement des interrogatives commençant par « pourquoi » on va s'appuyer sur les idées exposées par Korzen (1986: 283), qui va distinguer deux types : des « *pourquoi* non-marqués » ou « incolores », qui sont ceux qui ont perdu leur valeur causale, comme dans 12:

(12) « Pourquoi est-ce que qu'on voulait tellement qu'elle la rattrape? » (Barbery, 2006 : 123)

et des « *pourquoi* qui marquent plus fortement l'existence d'une cause ». Ils deviennent normalement des déterminants interrogatifs, au lieu de maintenir leur nature adverbiale:

(13) « Quelle autre raison pourrais-je avoir d'écrire ceci (...) ? »<sup>5</sup> (Barbery, 2006 : 151)

Bien que les mots interrogatifs des exemples 12 et 13 partagent certaines propriétés, il y a certains traits qui les séparent et qui nous mènent à établir cette division. Korzen (1986 : 284) explique que :

Mentionnons que, contrairement à « (pour) quelle raison » le « pourquoi » peut modifier l'acte illocutoire, qu'il peut se placer immédiatement avant « pas » et qu'il peut se rattacher à une construction elliptique (...). Le « pourquoi » se comporte à peu près comme les adverbiaux de phrase et « pour quelle raison » a pratiquement

<sup>4</sup> Dans l'interrogation totale, elle apparaît seule, tandis que dans l'interrogation partielle, elle conforme un outil composé avec le pronom interrogatif.

<sup>5</sup> Il faut souligner que cet exemple n'a pas le même fonctionnement syntaxique que les interrogatifs commençant par "pour quelle raison", mais c'est l'exemple le plus proche que l'on a trouvé dans le corpus (Le Bidois, 1967: 11)

les mêmes propriétés que les membres d'une phrase élémentaire (...). La conclusion de cette comparaison est que les interrogatives introduites par « pourquoi » possèdent toutes les propriétés essentielles de l'interrogation totale, sauf une : ce sont des questions partielles.

Finalement, il faut dire que, pour certains auteurs, l'adverbe interrogatif « pourquoi » présente toujours une inversion complexe. C'est un «procédé qui permet d'éviter l'inversion en phrase interrogative, consistant à employer une formule périphrastique » (Le Bidois 1967: 13). Cependant, cette affirmation nous semble contradictoire, puisque dans l'exemple 12, il y a (même si on n'utilise pas un pronom personnel) une inversion du pronom « ce ». C'est pourquoi ce type de formule interrogative est de plus en plus remplacée par « pourquoi c'est que » dans le style familier, qui évite (comme le fait normalement le français quand il est possible) l'inversion.

#### 1.3.2.3. Adverbe interrogatif *comment*

Cet adverbe interrogatif se comporte, à peu près, comme « pourquoi ». Il peut donc apparaître avec inversion simple (exemple 14), complexe ou avec un interrogatif composé ou en construction périphrastique (exemple 15). Cependant, la construction périphrastique *est-ce que* dans ce type d'interrogatives partielles ne s'utilise pas avec les verbes d'action, comme on peut le voir dans ces exemples :

(14) « Comment peut-on faire (...) » (Barbery, 2006 : 53)

(15) « Comment est-ce que je le sais ? » (Barbery, 2006 : 21)

Ainsi, avec certains verbes tels que « faire » (exemple 14), son emploi est agrammatical, tandis que dans d'autres comme « savoir » (exemple 15), il peut être utilisé.

Il ne faut pas oublier que la tournure composée n'est qu'une possibilité, et que parfois, même si on n'a pas affaire à un verbe d'action, on peut opter par la forme simple, comme dans ce cas :

(16) « Et comment soigne-t-on ça ? » (Barbery, 2006 : 143)

En tout cas, même s'il y a des différences entre le fonctionnement syntaxique des mots interrogatifs,

il faut prendre en compte que tous sont placés en tête de phrase<sup>6</sup>, et que tous doivent être accompagnés d'une intonation montante. Finalement, il faut indiquer que l'inversion, qui a normalement un rôle optatif, devient obligatoire quand le verbe est à la forme négative.

### 1.3.3. Adverbes en tête de phrase

Les adverbes en tête de phrase sont l'un des éléments les plus importants et récurrents lorsque l'on parle d'inversion du sujet. Ainsi, ils entraînent l'inversion du sujet quand ils sont placés en tête de phrase. Cependant, chaque adverbe a un fonctionnement différent concernant la place du sujet. (voir Fuchs, 1997:49):

	sujet clitique postposé	sujet clitique ou non clitique antéposé	sujet non clitique postposé	adv. que P	adv. si P
à peine (rest)	+	-	-	-	+
à peine (temp)	+	+	-	-	-
ainsi	+	+	+	+	-
au moins	+	+	-	-	-
au pire	+	+	-	-	-
aussi	+	+	-	-	-
aussi bien	+	+	-	-	-
de même	+	+	+	+	-
du moins	+	+	-	-	-
en vain	+	+	-	-	-
peut-être	+	+	-	+	-
probablement	+	+	-	+	-
sans doute	+	+	-	+	-
tout au plus	+	+	-	-	+
tout juste	+	-	-	-	+

À partir de ce schéma, on observe qu'il n'y a que deux adverbes qui entraînent la postposition du sujet : « à peine » (avec un sens restrictif) et « tout juste ». La plupart des adverbes en tête de phrase permettent la postposition du sujet sans la rendre obligatoire. Cependant, l'inversion après certains d'entre eux (comme « aussi », « ainsi », « peut être » et « sans doute ») est la forme la plus communément rencontrée.

Il faut constater qu'il y a deux types de regroupements que l'on peut faire quand on analyse le fonctionnement des adverbes : un regroupement syntaxique d'après la place (de Fuchs<sup>7</sup>, avec 6 groupes différents) et un autre thématique (suivant Le Bidois<sup>8</sup>, qui distingue quatre groupes d'adverbes : de temps, logiques, de lieu et de quantité). Dans notre corpus, on ne compte qu'avec

<sup>6</sup> À l'exception des tours familiers, où il y a normalement une anticipation du sujet. (Le Bidois, 1967:11)

<sup>7</sup> Voir C. Fuchs (1997 : 44-48) pour l'analyse détaillée de son regroupement.

<sup>8</sup> Voir Le Bidois (1967: 22-26) pour l'analyse détaillée de ses quatre groupes d'adverbes.

des exemples de « aussi », « ainsi », « sans doute » et « peut-être », qui seront expliqués plus en détail par la suite:

### 1.3.3.1 Le cas de *aussi*

Il appartient, selon la classification de Fuchs, au groupe 2 (groupe d'adverbes permettant soit l'antéposition, soit la postposition) et selon celle de Le Bidois, il reste à mi-chemin entre les adverbes temporels et logiques, puisqu'il constitue, en tête de phrase, une marque très claire de consécution. *Aussi* prend ce caractère consécutif à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, moment où il commence à réaliser d'autres fonctions et pas seulement celle de comparaison, comme on peut le voir dans nos exemples :

(17) « (...) et à forniquer de toutes les manières que nous pouvons (...). Aussi usons-nous une part non négligeable de notre vie à intimider ou séduire (...) » (Barbery, 2006 : 115)

(18) « (...) en se réjouissant des maux qui affligent la faune de l'immeuble, la seule sur laquelle elle puisse expérimenter. Aussi m'annonce-t-elle le diagnostic de cystite » (Barbery, 2006 : 141)

Ces deux exemples servent à illustrer que :

*Aussi* met en cause un schéma argumentatif complexe qui, à un moment, oppose la valeur positive de la relation prédicative qu'il introduit à sa valeur négative. *Aussi* est un connecteur argumentatif qui fonctionne selon le modèle suivant : P1 aussi P2. (...) P2 exprime les conséquences logiques de P1 (...), conséquences qui, n'était P1, seraient elles aussi inattendues (...) La postposition du sujet clitique est le signe d'une confrontation entre les deux valeurs complémentaires de la relation prédicative (Fuchs, 1997: 73).

À partir de cette affirmation, on constate que l'adverbe « aussi » fonctionne, normalement, comme l'intermédiaire entre une valeur positive et une autre négative. Ainsi, on voit que dans l'exemple 18 il y a deux parties :

P1 : Olympe ne peut expérimenter qu'avec les gens habitant l'immeuble (fait négatif)

P2 : Elle diagnostique cystite à la narratrice (fait positif, pour Olympe)

Une partie reçoit les conséquences de l'autre, comme Fuchs l'a bien expliqué.

Il nous reste à dire que la différence entre « aussi » et d'autres marqueurs de consécution, comme le cas de « donc » repose sur le fait que ce dernier ne permet pas la postposition. Selon Fuchs, la cause serait que « aussi » a subi une modification de signification, en passant d'un simple adverbe d'addition à un adverbe exprimant la consécution. C'est donc pour marquer ce changement que l'on inverse normalement le sujet.

Finalement, il faut dire que « aussi » admet aussi l'antéposition, mais cela répond normalement à des critères soit syntaxiques (il est difficile de trouver l'antéposition avec un sujet de la première personne du singulier), soit sémantiques (quand il y a une antéposition, l'énoncé devient constatif et non discussif)<sup>9</sup>.

#### 1.3.3.2. Le cas de *ainsi*

Cet adverbe (« logique » selon la classification de Le Bidois) est un des plus compliqués à analyser parce qu'il a plusieurs valeurs. C'est pour cela que Fuchs va l'étudier (comme elle l'a fait avec « de même ») dans un groupe à part, et distinguer plusieurs types de « ainsi » :

- A) De constat : « Il introduit un constat effectué à partir d'une situation » (Fuchs, 1997 : 84)
- B) Illustratif : « Il introduit un énoncé qui constitue une illustration de ce qui a été précédemment asserté » (Fuchs, 1997: 85)
- C) Consécutif : « Il introduit une suite logique pour le contexte avant » (Fuchs, 1997 : 85)
- D) Conclusif : Il est utilisé pour « introduire un énoncé qui résume, récapitule ou conclut un développement antérieur » (Fuchs, 1997 : 87)
- E) De manière : Il « signifie la manière qui a été spécifiée dans le contexte avant ou qui est présentée dans la situation » (Fuchs, 1997 : 87). Ce type de *ainsi* est normalement anaphorique.

Les exemples trouvés dans notre corpus correspondent aux types suivants:

(19) « (...). Comme si tout avait été réduit en cendres pendant la nuit et qu'il fallait repartir de zéro.

<sup>9</sup> Par contre, s'il y a une inversion, l'énoncé est discussif, puisqu'il introduit un autre élément que la simple exposition des faits: la confrontation des deux parties, comme on l'a vu avec l'analyse de l'exemple 18 (Fuchs, 1997: 77)

Ainsi vit-on sa vie d'homme » (Barbery, 2006 : 110)

(20) « (...) tandis que Levine se délecte de cet oubli dans le mouvement (...). / Ainsi en va-t-il de bien des moments heureux de notre existence. Déchargés du fardeau de la décision et de l'intention » (Barbery, 2006 : 151)

Dans les deux cas *ainsi* fonctionne comme l'élément qui relie la phrase qui précède avec celle qui suit, mais le fonctionnement est tout à fait différent : dans l'exemple 19, on a affaire à un adverbe « ainsi » de manière, tandis que dans l'exemple 20, il est illustratif.

En analysant l'exemple 19, on voit que, d'un point de vue sémantique, il englobe la façon (de faire quelque chose, d'agir, etc.) spécifiée auparavant. Dans notre exemple « ainsi » renvoie à la façon de vivre la vie, expliquée dans la phrase précédente. En ce sens-là, on peut dire qu'il a une fonction anaphorique. Du point de vue syntaxique, il est déplaçable dans la phrase.

La raison de Fuchs (1997 : 89) pour le classer comme adverbe de manière est la preuve de la négation : la plupart des adverbes de manière placés en tête de phrase ne sont pas compatibles avec la négation. Ainsi, si l'on ajoute « ne...pas » à l'exemple 19, il devient agrammatical. La raison : « en position initiale, l'adverbe n'est plus intra-prédicatif, mais extra-prédicatif : il porte sur la mise en incidence du prédicat au sujet et indique la manière dont le sujet s'engage au procès » (Fuchs, 1997 : 89)

En ce qui concerne l'exemple 20, il fonctionne comme particule illustrative, en introduisant un nouveau paragraphe qui illustre, qui montre ce qui a été dit antérieurement. La preuve que l'on peut faire dans ce cas-là, c'est de remplacer « ainsi » par des éléments tels que « par exemple » ou « entre autres ».

Pour conclure la partie théorique liée à cet adverbe, il faut remarquer que « ainsi » peut entraîner la postposition du sujet clitique ou nominal. Cependant, selon Fuchs (1997 : 90), quand ces adverbes apparaissent avec un sujet non clitique postposé, ils perdent leur caractère modal ou temporel pour devenir des « constituants phrastiques qui participent à la genèse du contenu propositionnel ».

Les deux cas suivants (« sans doute » et « peut-être ») peuvent apparaître en inversion simple ou complexe. Cependant, on a cru raisonnable de les traiter ensemble pour maintenir une continuité

dans la thématique des adverbes en tête de phrase et simplifier cette partie théorique.

#### 1.3.3.3. Le cas de *sans doute*

Dans la classification de Fuchs, il appartient au premier groupe, puisqu'il ne permet pas seulement la possibilité de choix entre antéposition ou postposition, mais aussi une complétive introduite par « que », ce qui le distingue des adverbes vus auparavant. « Sans doute » est, suivant Le Bidois, un adverbe logique (appelé aussi adverbe de liaison), et il « énonce le jugement, non pas comme une affirmation catégorique, mais sous le signe de la probabilité » (Le Bidois, 1967 : 23).

Dans notre corpus on a trouvé un seul exemple, qui est le suivant :

(21) « Sans doute ce type de propositions ne requiert-il pas de traitement rationnel. » (Barbery, 2006 : 53)

Même s'il n'existe pas de question, le caractère de doute implanté par ce type d'adverbe (de même que « peut-être » en tête de phrase) nous mène à établir une relation entre les interrogatives et « sans doute ». Cela explique que, de tous les adverbes en tête de phrase, « sans doute » intervient davantage dans des contextes d'inversion.

Pour compléter l'analyse de cet adverbe, il faut remarquer plusieurs propriétés : d'abord, qu'il permet la négation du verbe et qu'il peut se construire avec n'importe quel pronom personnel. Ensuite, que « sans doute » ne peut pas être utilisé qu'avec l'indicatif et qu'il mène à la postposition ou inversion seulement si l'adverbe est situé en tête de phrase.

#### 1.3.3.4. Le cas de *peut-être*

Pour Le Bidois (1967 : 23), cet adverbe appartient au même type que « sans doute », c'est-à-dire, aux adverbes dits logiques. En plus, il partage avec « sans doute » l'idée de probabilité. Également, Fuchs (1997 : 44) le classe dans le groupe 1 à cause des comportements syntaxiques expliqués antérieurement : il admet l'antéposition, la postposition ou une complétive introduite par « que ».

Il faut dire que, bien qu'il puisse être comparé à « sans doute » à cause des caractéristiques formelles (tous les deux apparaissent avec un verbe à l'indicatif, admettent possibilité de négation et

se rapprochent des constructions interrogatives), d'un point de vue sémantique il y a une différence notoire. «Par nature épistémique *peut-être* est, fondamentalement le signe d'une équipossibilité. Par sa portée sur l'ensemble de la phrase, il présente comme étant équipossibles la valeur positive et la valeur négative de la relation prédicative » (Fuchs, 1997 : 55), comme c'est le cas dans l'exemple suivant:

(22) « Peut-être mon chat (...) est-il en vérité et en son essence même une boule de glu verte qui ne fait pas miaou » (Barbery, 2006 : 68)

Ainsi, « peut-être » va apparaître comme élément déclencheur, qui transforme une assertion (le fait qu'il soit une boule de glu verte) en une phrase classée dans le champ du possible<sup>10</sup> (il peut l'être ou pas : il y a une valeur positive et une autre négative, rassemblées dans la même phrase).

Il nous reste à dire que, même s'il est rare, il peut apparaître aussi avec une valeur concessive ou paradigmativante<sup>11</sup>. On peut le rencontrer aussi dans une position intra-phrastique mais, dans cette dernière position, son comportement est tout à fait différent parce qu'il n'entraîne pas l'inversion du sujet.

Comme récapitulation, on peut observer que tous les adverbes ont des caractéristiques communes, mais qu'ils diffèrent dans leur fonctionnement syntaxique. À part ces différences, certains groupes d'adverbes ont fait l'objet de plusieurs débats à cause de l'admission ou le refus de la postposition du sujet dans des structures synonymes, avec une valeur différente (comme « au moins » et « du moins »)<sup>12</sup>, que nous n'allons pas traiter dans le cadre de cette étude.

#### 1.3.4. Incises

Premièrement, il faut faire une distinction entre *incise* et *incidente*. L'incise est formée d'une phrase normalement intercalée au milieu d'une citation (parfois aussi à la fin de la phrase) reproduisant les paroles ou les pensées d'un sujet quelconque, tandis que l'incidente « ouvre une parenthèse dans la

<sup>10</sup> Le champ du possible est ouvert par l'adverbe, qui constitue « une idée regardante pour le commenté » (Fuchs, 1997 : 55-56)

<sup>11</sup> Il n'apparaît ainsi qu'avec certaines structures, comme l'interpropositionnelle ou l'énoncé commenté, respectivement. (Fuchs, 1997: 57)

<sup>12</sup> Dans ces cas, la raison du débat est que « Le fait d'avoir une valeur discussive est une condition nécessaire, mais non suffisante » (Fuchs, 1997 : 95-96)

phrase où elle vient s'insérer, en construction détachée, pour y apporter un commentaire » (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 232). Nous ne traiterons dans le travail que le cas de l'incise:

- (23) « Qui sème le désir, récolte l'oppression, suis-je tout près de murmurer » (Barbery, 2006 : 14)
- (24) « Je vide les corbeilles (...), me dit-elle avec son accent doux » (Barbery, 2006 : 29)
- (25) « Eh eh non, m'avait-il répondu en scandant son propos des mêmes pauses qui jalonaient ses déplacements » (Barbery, 2006 : 104)
- (26) « Pas si camélia sur mousse, me suis-je dit » (Barbery, 2006 : 129)
- (27) « Ah ah, glapit-il, au foyer, je voudrais bien vous y voir » (Barbery, 2006 : 146)
- (28) « Ah mazette, reprend-il, il va me manquer, le bougre » (Barbery, 2006 : 147)
- (30) « - Elles ne se sentent pas, poursuit-elle d'un air mauvais » (Barbery, 2006 : 73)

Comme on a pu l'observer dans les exemples, les incises entraînent, à cause de leurs propriétés, l'inversion ou la postposition, mais toujours simple.

Les verbes utilisés pour construire une incise sont très variés, mais ils répondent toujours à des valeurs purement déclaratives. En plus, si l'on observe l'exemple 30, on voit le manque d'indépendance et la relation très étroite entre l'incise et la principale, même si elle est déplaçable (parfois on la trouve en fin de citation, parfois au milieu). Cette relation de dépendance se traduit sur le plan morphologique par l'inversion obligatoire sujet-verbe. Dans les subordinées, ce manque de dépendance est marqué par un subordonnant explicite, mais dans les cas des incises, l'inversion marque que l'incise ne se trouve pas sur le même plan d'énonciation que la principale, et qu'elle constitue une rupture par rapport à celle-ci.

Le Bidois (1967 : 18,19) distingue 3 causes pour expliquer l'inversion qui entraîne l'incise, et il rejette une justification purement phonétique :

1) Le fait qu'elle est un trait formel qui indique qu'on n'est plus devant la voix du sujet parlant, mais dans la voix narrative. Voyons donc ce dialogue :

- (31) « - Mme de Broglie n'est pas contente de ses truffes, commence-t-elle  
- Ah, bon ? Dis-je poliment » (Barbery, 2006 : 72)

Dans ce cas, on constate qu'il y a deux voix dans la narration : celle qui est soulignée, propre des

personnages, et celle qui ne l'est pas, appartenant au narrateur. Cependant, parfois il peut se produire une coïncidence entre la voix du personnage et la voix du narrateur, comme on peut l'observer dans la deuxième partie du dialogue.

2) L'expressivité : on donne plus d'importance aux paroles qu'à la personne qui les prononce. C'est pourquoi on préfère utiliser l'incise au style direct ou l'indirect.

3) Les traits historiques qui subsistent dans le cas de l'incise. En ancien français on plaçait déjà le verbe avant le sujet avec les verbes déclaratifs ou après un objet. Ainsi «dans l'incise, la citation n'est autre chose en réalité que l'objet du verbe déclaratif. Comme la phrase commence par cette citation, le verbe déclaratif (...) tend à s'en rapprocher le plus possible, ce qui entraîne l'inversion du sujet » (Le Bidois, 1967 : 19).

On peut conclure en disant que, même si les inversions dans les incises sont très récurrentes (surtout avec le verbe « dire »), on tend de plus en plus à les éviter : soit à l'aide d'une simple juxtaposition où l'on antépose le sujet au verbe (« ce que j'aime, *il a déclaré*, c'est votre sincérité »), soit avec l'inclusion de la conjonction « que », placée avant le sujet de l'incise (« C'est tous la même race, *qu'il a dit* »). (Le Bidois : 1967 : 19)

### 1.3.5. Exclamation directe

D'après l'explication de Le Bidois (1967 : 15,16), l'exclamation peut se rapprocher de l'interrogation parce que, dans les deux constructions, l'inversion suscite l'expression d'un sentiment quelconque, et qu'elles s'accompagnent, de manière naturelle, d'une intonation concrète. Ainsi, dans le cas de l'exclamation, on utilise l'inversion pour « exprimer un sentiment vif ou un jugement passionné ; par exemple, l'impatience », comme on le voit dans l'exemple 32 :

(32) « Faut-il que les meilleurs partent en premier ! » (Barbery, 2006 : 147)

On remarque donc que le verbe « falloir » utilisé inversé dans des tours exclamatifs donne une idée d'impatience, tandis que d'autres verbes, comme le verbe « être » suscitent de l'admiration, ou encore les verbes comme « croire » ou « vouloir » sont plus chargés d'affectivité. L'exclamation est donc la modalité où l'inversion permet des nuances plus variées.

Néanmoins, il faudrait remarquer que, même si normalement l'inversion dans ce type de phrases est un élément facultatif, il y a certains cas où elle doit être évitée, et d'autres où elle est obligatoire. Ainsi, dans certains contextes, elle devient agrammaticale (constructions avec un interrogatif), puisque l'antéposition devient la marque qui la distingue de la phrase interrogative. Par contre, quand la phrase exclamative comporte un verbe à la forme négative, l'inversion devient obligatoire. De même, l'inversion s'opère de manière automatique avec les exclamations formées par un verbe au subjonctif.<sup>13</sup>

En dehors de ces exceptions, l'exclamation ne nécessite pas l'inversion, même s'il est fréquent de voir cette construction inversée. Normalement, l'intonation, comme dans d'autres cas (incises, interrogatives) suffit pour faire remarquer que l'on n'est pas face à une assertion.

### 1.3.6. Inversion absolue

L'inversion absolue (IA) est un type d'altération de l'ordre logique de la phrase française, qui s'oppose à « inversion locative<sup>14</sup> » (IL), parce que dans ce cas il n'y a pas d'élément pré-verbal qui la déclenche. Normalement, cette distinction ne se fait pas dans les grammaires, ce qui a été critiqué par Gournay (2006 : 371), en disant que « dans la plupart des travaux sur l'inversion complète, la distinction entre l'IA et l'IL n'est pas faite, ce qui donne lieu à des confusions multiples, les phénomènes d'IL étant illustrés par des IA ».

Ces confusions dont Gournay parle nous semblent plus explicites quand on a affaire à une inversion absolue précédée d'une forme non personnelle du verbe :<sup>15</sup>

(33) « (...) ne désirant pas saluer (...), charge-t-il l'écharpe (...) » (Barbery, 2006: 35)

(34) « (...) métaphorisé par son chien, semble-t-il privé de (...) » (Barbery, 2006: 49)

Dans son travail, Gournay établit quelques caractéristiques, dont on va se servir pour expliquer nos exemples :

<sup>13</sup> Étant donné que dans notre corpus fermé on n'a pas d'exemples concernant l'utilisation du subjonctif, on peut se servir des exemples illustratifs de Le Bidois: « Puisse la jolie fille (...)! » (1967 : 16).

<sup>14</sup> L'inversion locative est celle qui se produit à cause d'un élément pré-verbal dans la phrase, qui entraîne l'inversion, comme les adverbes en tête de phrase ou les interrogatifs. De cette façon, on classera sous l'étiquette d'inversion absolue tous les cas (vus comme des exceptions) où il n'y a pas la présence explicite (mais implicite) d'un élément qui entraîne l'inversion.

<sup>15</sup> Étant donné que dans le travail de Gournay, les formes non personnelles du verbe ne sont pas traitées, on ne va pas les étudier en détail dans ce travail.

(35) « (...) l'homme se gratte et a la conscience d'être en train de se gratter. Lui demande-t-on : (...) » (Barbery, 2006 : 65)

(36) « (...) je me gratte. Pousse-t-on plus loin l'investigation qu'il répond encore oui » (Barbery, 2006 :65)

(37) « (...) à forniquer de toutes les manières que nous pouvons – fût-ce en fantasme – tant pour plaisir que pour la descendance promise » (Barbery, 2006 : 115)

(38) « M'a-t-on fait assez de reproches » (Barbery, 2006 : 126)

D'abord, il faut dire que, en comparaison avec une inversion locative, comme celle des exemples 17 ou 18, les inversions absolues sont faites de manière implicite. Ainsi, si l'on analyse l'exemple 17, on voit qu'il commence par « aussi », tandis que si l'on observe l'exemple 36, la phrase commence par l'inversion sujet-verbe, sans aucun élément pré-verbal ni aucune raison explicite qui expliquent cette inversion

Normalement, quand il n'y a pas d'élément qui produise cette inversion, elle est interdite d'un point de vue grammatical. Cependant, selon Lahousse (2002 : 125), « dans plus d'un tiers des cas d'inversion absolue, la phrase qui contient la structure à inversion est la conséquence immédiate de la phrase précédente ». Ainsi, si l'on prend de nouveau nos exemples, dans les numéros 35 et 36, on trouve qu'il y a une relation causale implicite entre l'inversion et l'assertion faite juste avant. Dans l'exemple 37, il y a une inversion à valeur concessive, qui pourrait être comprise comme une incidente et qui est donc en relation avec le co-texte.<sup>16</sup> Finalement, l'exemple 38 diffère un peu du reste, puisqu'il se correspond à l'incipit d'un proverbe. C'est pourquoi, exceptionnellement, il n'y a pas de lien causal entre ce qui a été dit antérieurement et l'inversion. Néanmoins, dans tous les cas, l'inversion absolue nous semble un procédé « faisant parfois référence soit aux attentes d'un narrateur inclus dans la stratégie discursive soit à l'axe temporel sur lequel la narration se déroule » (Gournay, 2006 : 379).

Il est clair, donc, que ce type d'inversion répond à une relation prédicative, propre, surtout, des discours narratifs linéaires, où les faits et commentaires d'un narrateur spécifique sont enchaînés non pas avec des connecteurs ou des adverbes, mais à travers les inversions.

<sup>16</sup> On ne va pas classer notre exemple comme un incidente, même s'il correspond à un commentaire de l'auteur, parce que normalement l'incidente sert à "reprenre tout ou partie de la phrase", ce qui ne se fait pas dans l'exemple 37. (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 232).

## 1.4. Conclusion

Revenant à l'idée que l'inversion sert plutôt à marquer un rôle sémantique qu'une explication syntaxique, on peut affirmer, une fois les différentes contraintes expliquées, que l'approche contextuelle est très importante. De cette façon, même s'il y a parfois des cas où les contraintes syntaxiques obligent à recourir à un tour inversé (comme dans le cas des incises), dans le reste des combinaisons on peut recourir à différentes stratégies pour échapper à l'inversion : utiliser une autre structure syntaxique ou, tout simplement, changer l'ordre des mots dans la phrase.

On peut donc conclure en disant qu'il existe une relation très évidente entre l'emphase que l'on veut donner à une certaine partie de la phrase et le fait d'inverser le sujet. Ainsi, en faisant un bilan des cas mentionnés dans cette première partie du travail, on voit que l'inversion est plus fréquente dans les cas d'interrogation ou exclamation directes, ainsi que dans les incises. En ce qui concerne les questions et les exclamations, l'intonation montante dénote déjà un tour affectif qui diffère beaucoup du ton utilisé dans les phrases assertives, ce qui devient plus évident avec la rupture de l'ordre canonique. Dans le cas de l'incise, il faut souligner que l'importance réside dans la personne qui prononce une phrase donnée et non pas dans la manière de la prononcer (« affirmer », « crier », etc.), et que l'inversion constitue une façon privilégiée pour laisser entrevoir cette importance. Après l'étude du reste des cas (adverbes en tête de phrase, subordination implicite et absolue), on voit que l'inversion apparaît lorsqu'on veut mettre en relief un élément concret de la phrase.

L'inversion n'est pas obligatoire, elle répond plutôt à des contraintes contextuelles et sémantiques qu'à des contraintes syntaxiques ; même si ces dernières continuent à occuper une place très importante dans l'étude de l'ordre des mots dans la phrase française.

## 2.- SUJET NOMINAL

### **2.1. Introduction**

Le sujet nominal concerne le GN canonique et tous les grands groupes phrastiques qui puissent, à un moment donné, fonctionner comme sujet dans une construction syntaxique. De cette façon, l'inversion complexe consiste à rajouter un pronom personnel après le verbe, dans les cas où on ne peut pas inverser le sujet nominal et le groupe verbal. Par contre, on sera face à une postposition lorsqu'on a uniquement un sujet nominal postposé.

On voit à partir de notre corpus que les contextes syntaxiques où l'on trouve une postposition du sujet nominal sont très restreints : À l'oral, la présence du sujet nominal est « très faible, voire inexistante », comme l'ont indiqué Cappeau et Lahousse, (2015: 9). Cette dysmétrie des données répond au fait que les postpositions apparaissent normalement dans les phrases assertives (indépendantes ou subordonnées) et l'inversion n'a lieu que lorsque l'inversion simple n'est pas possible.

Il y a des auteurs qui proposent une division entre « sujet postposé » et « variante stylistique », mais suivant Fuchs (2008 : 2), cette distinction nous semble erronée parce que le terme de « variante » implique le fait que l'on puisse choisir l'un ou l'autre, et ce n'est pas toujours le cas. Il est vrai qu'on a le choix, normalement, dans les relatives, comme dans l'exemple suivant :

(39) « À laquelle n'est associée nulle tragédie » (Barbery, 2006 : 85)

Cependant, lorsque le verbe est « être », l'antéposition devient impossible.

En tenant compte de tout cela, on distinguera les différents contextes en raison de deux facteurs: les facteurs syntaxiques ou sémantiques (de mise en relief) et les facteurs rythmiques ou variantes stylistiques (de longueur). Nous allons nous intéresser surtout aux cas de variation syntaxique.

## 2.2. Antéposition

Comme on l'a déjà vu dans la première partie de l'étude, l'antéposition fait référence à l'ordre canonique de la phrase française (sujet + verbe + compléments). Cependant, lorsqu'on parle de sujet nominal, on se rend compte que l'ordre est beaucoup plus libre : tandis que dans le sujet clitique, on devrait modifier toute la structure syntaxique pour arriver à construire une phrase avec un sujet antéposé (si possible)<sup>17</sup> : (« que bois-tu ? », « qu'est-ce que tu bois ? »), dans le cas du sujet nominal, l'ordre va être plus libre.

Dans l'introduction générale, on faisait mention à l'importance sémantique de la subordonnée par rapport au contexte, puisque l'ordre sujet-verbe dans ce type de phrase répond normalement à une certaine mise en relief. Ce fait mène certains auteurs, comme Wall (1980 : 16,17), à parler d'un ordre libre des mots. On peut l'apprécier dans l'exemple suivant :

(40) « Je lis tout ce qu'écrit Constance Baret » (Barbery, 2006 :21)

Il existe ici une volonté de mettre en relief le nom de la romancière dans l'ensemble de la phrase. C'est pourquoi on fait une postposition. Cependant, on pourrait également avoir dans cet exemple l'ordre suivant : « Je lis tout ce que Constance Baret écrit ».

À part cela, dans le cas de concurrence de choix entre antéposition ou postposition du sujet non clitique, il y a d'autres facteurs qui interviennent, comme le poids des segments<sup>18</sup>. Ce terme présente, selon Wall, deux aspects principaux (1980 : 18) :

Le poids séquentiel, qui concerne la longueur mesurable et, par conséquent, divers facteurs d'ordre rythmique, et le poids sémantique. Cette notion-ci couvre aussi bien les différences en ce qui concerne le sens même des mots et des phénomènes de nature contextuelle qui peuvent contribuer à donner plus ou moins d'importance aux segments.

---

<sup>17</sup> Il faut se souvenir que dans la majorité des cas, l'inversion du sujet clitique est de caractère obligatoire.

<sup>18</sup> Les méthodes pour mesurer la longueur sont variées ("mot", "syllabe", "lettre"...). De la même façon il y a deux types de longueur: absolue et réduite, comme on peut l'observer dans les analyses de K. Wall, 1980: 27-35)

De cette manière, le sujet plus long a une tendance à se postposer à un verbe court : cette tendance ou « loi des masses croissantes » implique aussi un mécanisme de rhématisation. Ainsi « le constituant le plus long contenant le plus grand nombre d'informations nouvelles a vocation à être le rhème de l'énoncé » (Fuchs, 1997 : 123). C'est un élément nouveau par rapport au contexte d'attente antérieur dans la phrase :

(41) « Une sorte de tutu vapoureux où se perd la virilité dont, à l'accoutumée, l'homme se pare » (Barbery, 2006 : 34)

Dans ce cas, le sujet (à savoir, « la virilité dont (...) l'homme se pare ») est plus long que le verbe « se perd » et en plus, il est modifié par une autre subordonnée qui augmente sa longueur.

On peut donc affirmer qu'alors que pour le sujet clitique le seul facteur est d'ordre syntaxique, pour le sujet nominal on en trouve d'autres : un facteur lexical (mise en relief d'un élément dans l'ensemble de la phrase), un facteur rythmique (associé au poids des segments conformant la phrase) et finalement un facteur syntaxique. Il va y avoir quand même des contextes où la postposition devient obligatoire (par exemple dans certaines interrogatives).

### **2.3. Inversion complexe**

L'inversion complexe se produit seulement lorsque l'on a un sujet nominal. Selon certains grammairiens, il n'y a ici qu'une « demi-inversion », parce que « le sujet nominal reste devant le verbe, mais on le répète après le verbe sous la forme d'un représentant personnel » (Le Bidois, 1967 : 7). Ainsi, l'inversion complexe apparaît normalement lorsque l'inversion simple n'est pas possible (comme dans les subordonnées). Cependant, il y a des contextes où les deux types d'inversion sont possibles (pour certaines interrogatives).

Néanmoins, l'inversion complexe a un champ de manœuvre beaucoup plus limité que celui que l'on a analysé dans l'inversion simple, puisque, comme Casal l'a souligné, elle est exclue des incises et de certaines interrogatives, parce que « à gauche du verbe, l'attribut et le sujet non clitique ne peuvent pas se suivre, donc si l'attribut est un interrogatif (...) le sujet non clitique ne peut pas se trouver aussi à gauche, d'où l'impossibilité de l'inversion complexe » (2009 : 342)

Il faut dire que les deux types d'inversion ont la même fonction : marquer une interrogative ou

marquer la modalisation d'une assertion (comme dans les cas d'adverbes inverseurs, par exemple). Ainsi, les cas d'inversion complexe les plus importants concernent l'interrogation directe, les adverbes en tête de phrase et l'inversion absolue complexe, que l'on analysera plus minutieusement par la suite:

### 2.3.1 Interrogation

L'inversion complexe est exclue de l'interrogation indirecte en français standard. Par contre, dans l'interrogation directe totale, l'inversion complexe entre en distribution complémentaire avec l'inversion pronominale. Ainsi, il y a des configurations syntaxiques où l'interrogation complexe s'impose, soit pour éviter une ambiguïté, soit par un blocage de l'interrogation simple.

La première circonstance (éviter une ambiguïté) concerne les exemples du type « Qui + V + N », où la logique, et non pas la syntaxe, impose le sens correct. C'est le cas de « Qui mord le chien ? », où chien pourrait être le sujet ou le COD.

La même ambiguïté apparaît avec les interrogatifs « quel », « lequel » et « combien ». Normalement, l'ambiguïté est levée par le contexte. Cependant, même quand il n'y a pas un risque sérieux d'énoncé ambigu, la postposition reste privilégiée. Cela, comme l'a bien étudié Fuchs (1997 : 25), est une propriété des verbes avec un COD fixe, comme par exemple « parler une langue » : on pourrait dire alors « Quelle langue parlent les Français ? » sans que ce soit ambigu, mais l'inversion complexe s'impose souvent : « Quelle langue les Français parlent-ils ? ».

La deuxième circonstance (blocage de l'interrogation simple) apparaît lorsque l'on a affaire à des énoncés interrogatifs où l'on s'attend à une demande de localisation, c'est-à-dire, commençant par « où » ou « quand ». Normalement on essaie d'éviter la co-présence de deux GN à droite du verbe, soit un nom propre («\* Où a rencontré Valérie Jean ? »), soit un nom commun («\*Quand a fait 20 ans votre fille ? »), citation de Fuchs à l'appui: « une interrogation sur le deuxième complément du verbe (qu'il soit proche ou lointain) s'accompagne nécessairement de la postposition complexe » (1997:28).

Il faut quand même faire une distinction entre l'interrogation totale et partielle. En ce qui concerne l'interrogation partielle, on a trouvé deux exemples dans notre corpus:

(42) « Pourquoi les monts de Kyoto sont-ils violets ? » (Barbery, 2006 : 119)

(43) « Pourquoi ces deux scènes (...) suscitent-elles (...) et tiennent-elles (...) ? » (Barbery, 2006 : 120)

Dans le cas des interrogatives introduites par « pourquoi » on trouve une inversion complexe sans concurrence. Cela répond au fait que ces questions « portent sur la totalité d'un procès, la cause étant conçue comme une réalité extérieure au procès lui-même » (Fuchs, 1997 : 34).

Par contre, pour l'interrogation totale, on a trouvé aussi deux exemples significatifs dont le fonctionnement est différent :

(44) « Mais cela signifie-t-il qu'il y a plus d'aptitude à communiquer avec l'humain ? » (Barbery, 2006 : 56)

(45) « La conscience réflexive influe-t-elle (...) sur l'ordre des démangeaisons? » (Barbery, 2006 : 65)

On observe que dans ces interrogatives totales qui portent sur le contenu même de la phrase, la construction « forme une unité complète, une phrase régulière » (Blinkenberg, 1928 : 141), à la différence des structures interrogatives partielles. Cependant, dans le langage affectif, on peut rompre cette « unité », en utilisant une exclamation et une inversion, comme l'a bien remarqué Blinkenberg (1928 : 142). Ainsi, une phrase comme « Mon stylo est-il là ? » pourrait aussi être construite comme « Mon stylo ! Est-il là? »

Quel que soit le choix, la construction en inversion complexe « réalise un compromis entre un ordre « réel » sujet-verbe et un ordre formel verbe-sujet. L'élément formel qui marque l'interrogation est placé après le verbe » (Blinkenberg, 1928 : 142). C'est pourquoi si l'on veut marquer l'interrogation en utilisant une autre méthode que l'intonation, on pourrait faire commencer la phrase par « oui ou non », marque qui devient de plus en plus commune à l'oral.

### 2.3.2. Adverbes en tête de phrase

Le fonctionnement des adverbes inverseurs en tête de phrase dans l'inversion complexe est pareil à

celui qu'ils ont dans les constructions à inversion simple. Cette construction n'est pas très fréquente, mais on a trouvé quelques exemples avec « sans doute » et « peut-être », expliqués dans la première partie du travail (Cf. 1.3.3.3 et 1.3.3.4., exemples 21 et 22).

### 2.3.3. Inversion absolue complexe

Comme l'inversion absolue simple (1.3.6), l'inversion absolue complexe se produit lorsqu'il y a une inversion sans élément pré-verbal qui la déclenche. Pour l'analyser, certains auteurs vont distinguer des facteurs syntaxiques et topiques (c'est-à-dire, des aspects spatio-temporels liés à l'énoncé, qui apparaissent de façon implicite dans l'inversion absolue). Nous allons traiter les facteurs topiques :

(46) «Il regarde avec convoitise les flaques d'eau boueuse qui paressent là. Sa maîtresse tire-t-elle d'un coup sec (...)» (Barbery, 2006 : 74)

Lahousse (2002 : 125-127) disait que l'inversion absolue dépendait du contexte, à partir duquel elle s'imposait si la phrase donnée avait une relation directe avec l'énoncé précédent. Dans l'exemple 46, on voit donc que le co-texte précédent est « il regarde (...) les flaques d'eau (...) ». Ainsi, la relation serait purement causale, puisqu'on peut affirmer que, si dans l'incipit de la phrase il y avait un adverbe inverseur tel que « ainsi », on ferait une inversion complexe. Si on la fait dans l'exemple 46, c'est précisément parce que l'on pourrait sous-entendre cet adverbe.

(47) « Sabine Pallières eût-elle une bonne portugaise née sous un figuier de Faro » (Barbery, 2006 : 131)

De la même façon, dans la phrase 47, on voit que l'inversion absolue complexe renvoie au fait que dans le co-texte précédent on parle d'elle à plusieurs reprises et, même si cela ne fonctionne pas comme une relation de causalité directe, il y a un topique scénique implicite : on parle d'elle dans les lignes précédentes et dans celles qui suivent.

S'il ne se produit pas une relation implicite, soit à cause de la signification du verbe, soit à cause d'un topique scénique (étiquette utilisé par Lahousse pour parler du contexte), l'inversion serait, évidemment, interdite.

## 2.4. Postposition

La postposition consiste à placer le sujet nominal à droite du verbe. Elle « est la simple continuation du sujet postverbal de l'ancien français, d'abord placé à droite immédiate du verbe dans les constructions V2 (...) mais qui s'est éloigné du verbe lorsque le syntagme verbal s'est réorienté de droite à gauche » (Muller, 2002 : 143).

Comme nous avons vu sous 2.2, ces deux démarches (antéposition et postposition) sont valides quand on parle, surtout, de phrases indépendantes, de subordonnées relatives et de subordonnées percontatives (interrogatives ou exclamatives indirectes). Cependant, il existe quand même une dysmétrie, puisque l'antéposition est beaucoup plus fréquente. Malgré tout, elle entre en concurrence avec la postposition dans les cas où des facteurs rythmiques ou lexicaux interviennent et il y a des contextes syntaxiques plus propices à l'apparition de la postposition (voir 2.4.2.)

### 2.4.1. La place de la postposition

À la différence de ce qui se passait avec l'inversion, les sujets non clitiques peuvent être séparés du verbe. C'est pourquoi on distingue trois manières de placer les sujets nominaux:

#### A) Immédiatement à droite du verbe

(48) « Il est indéniable qu'à sa conscience apparaît un chat » (Barbery, 2006 : 69)

#### B) Entre le verbe et ses compléments

(49) « (...) A dit maman quand ils croyaient tous les deux que je n'entendais pas » (Barbery, 2006 : 154)

#### C) À droite du verbe et de ses compléments

(50) « Modulait toujours la voix que (...) » (Barbery, 2006 : 45)

(51) « Me dit un jour Manuela » (Barbery, 2006 : 54)

Ces possibilités de placer le sujet nominal, qui n'étaient pas possibles lors d'une inversion, coexistent dans le cas de la postposition, mais la possibilité la plus commune est la première.

## 2.4.2 Cas généraux de postposition

### 2.4.2.1. Subordonnées relatives

Dans les subordonnées relatives, le sujet nominal connaît deux options possibles : soit l'antéposition, soit la postposition. Cependant, « la postposition du sujet dans les relatives ne relève pas de l'inversion grammaticale (plus ou moins obligatoire) (...), mais de l'inversion stylistique » (Fuchs, 1997 : 135). Fuchs va se poser deux questions que l'on va essayer de résoudre le long de cette partie du travail : 1) La position du sujet est-elle étroitement liée à d'autres choix syntaxiques que l'on peut faire lorsqu'on construit un énoncé? 2) La place du sujet influe-t-elle dans les effets que l'énoncé crée chez le récepteur?

Évidemment, pour faire une analyse détaillée de ces deux questions, il faudra d'abord analyser les différents types de relatives que l'on trouve dans notre corpus, puisque l'affinité syntaxique entre le relatif et le sujet va être l'élément déclencheur du choix entre antéposition ou postposition. Ce degré d'affinité est provoqué par trois facteurs : la structure de la relative, la longueur du sujet et la structuration thème - rhème.

Dans cette analyse, on va considérer trois constructions relatives :

#### A) Préposition + lequel

Ces exemples se trouveraient, selon Fuchs (1997 : 143) à mi-chemin entre l'affinité nulle (les cas de « dont » ou « selon+relatif ») et l'affinité très forte (retrouvée lorsque « que » a la fonction d'attribut du sujet).

En ce qui concerne la structure de la relative, on observe que dans notre exemple :

(52) « C'est un léger creux dans le cours du quotidien, une certitude biologique à laquelle n'est associée nulle tragédie » (Barbery, 2006 : 85)

on est devant une structure à 3 constituants : relatif + V + sujet. En plus, nous avons le verbe « être », donc on a une affinité forte parce que l'antécédent participe à la constitution du prédicat. Si nous n'avions pas affaire au verbe « être », on dirait tout simplement qu'on est face à une compatibilité tendancielle.

Quant à la longueur du sujet, on observe que plus le sujet est long, plus on a tendance à le postposer. Cependant, on doit prendre en compte les deux types de longueur : l'absolue (nombre des mots) et relative (comparaison avec la longueur du groupe verbal). Ainsi, ce qui a été observé, c'est qu'à partir des sujets constitués par des GN de plus de trois mots, la postposition est presque assurée, de la même façon qu'elle l'est quand le GV est plus court que le GN sujet, comme c'est le cas de l'exemple 52, où elle répond à des facteurs de rythme.

La structuration thème – rhème est étroitement liée à la postposition, puisque

Toute production d'énoncé par un énonciateur passe par une structuration thématique de l'énoncé, dont une des traces visibles se donne à lire dans l'ordre linéaire des constituants. S'il n'y a pas de correspondance bi-univoque (...) on peut dire qu'en français le sujet postposé tend à fonctionner comme rhème et le groupe antéposé comme thème (C. Fuchs, 1997 : 160).

C'est pourquoi on considère que la position du sujet reflète un choix thématique. Revenant à l'exemple 52, on observe que le verbe sert de repère, permettant d'introduire le rhème (« nulle tragédie »), par l'intermédiaire d'un relatif.

Dans les deux autres cas, ces trois critères peuvent être aussi appliqués. En conséquence, on va simplement énoncer les variantes que l'on peut retrouver lorsque le relatif change.

#### B) Relatif *que*

(53) « Je lis tout ce qu'écrivait Constance Baret » (Barbery, 2006 : 21)

(54) « (...) du charme que possède toute jeunesse » (Barbery, 2006 : 50)

Les exemples de postposition après « que » fonctionnant comme COD sont les plus fréquents parce que, à part les facteurs expliqués dans la rubrique précédente, « le conjonctif objet direct, étant nécessairement avant le verbe, tend à s'en rapprocher le plus possible et à écarter tout terme qui devrait normalement s'intercaler entre lui et le verbe » (Le Bidois, 1967 : 34), comme dans les exemples 53 et 54.

(55) « Quelque spatiale qu'en soit la prose » (Barbery, 2006 : 59)

Dans l'exemple 55 on a donc un tour concessif, avec fonction attributive, conformé par le déterminant indéfini « quelque ». Cependant, il y a des fois où « que » (*quelque spatiale que*) a une fonction attributive et le conjonctif entre en conflit avec le sujet parce qu'il ne peut être juxtaposé à l'attribut que dans des cas très concrets, et aussi parce que les verbes copules ont une valeur sémantique très réduite et l'affinité entre sujet-verbe dans ces cas est très étroite. C'est pourquoi après le verbe « être » on attend nécessairement un attribut. Selon Le Bidois (1967 : 34), c'est précisément cette contrainte syntaxique qui nous mène parfois à faire l'erreur de remplacer le conjonctif « que » par la forme du sujet « qui »

### C) Relatif où

Quand on a affaire à des relatives introduites par « où » (ou par quelqu'un de ses composés, tels que « d'où » ou « par où »), l'inversion n'est pas seulement possible, mais aussi très régulière dans le français contemporain. En fait, on n'a trouvé aucune relative avec cet adverbe conjonctif en antéposition

(56) « (...) une sorte de tutu vaporeux où se perd la virilité (...) » (Barbery, 2006 : 34)

(57) « (...) sombre toile où s'ensevelit l'espoir » (Barbery, 2006 : 84)

(58) « (...) l'écran illuminé où se reconnaît une histoire » (Barbery, 2006 : 88)

Les cas de rupture de l'ordre canonique deviennent plus nombreux dans les phrases introduites par un CC de lieu que par un CC de temps, parce que l'antécédent (« où ») fonctionne comme complément de lieu du verbe de la subordonnée. Ainsi, dans notre premier exemple « où », serait CC de « se perd », et selon Wall (1980 : 154), ces constructions sont plus fréquentes dans les passages

descriptifs.

Il est donc observable que dans ces phrases, le facteur du poids des segments qui constituent la phrase est moins important que dans les relatives introduites par « prep.+lequel » ou par « que » et qu'ici, ce qui compte le plus, c'est le facteur de la relation sémantique entre le terme introducteur et le verbe de la subordonnée, aggravée parfois selon Le Bidois (1967 : 30), par le fait de ne pas vouloir placer en fin de phrase un verbe avec des compléments.

En guise de conclusion, on pourrait déterminer, en nous basant sur les conclusions de Fuchs (1997 : 137) que, d'une manière générale, quand l'antécédent fait partie du prédicat de la relative (étant alors les deux plus étroitement liés), la possibilité de postposition est plus élevée. Pour donner réponse aux questions de Fuchs, on peut dire que la postposition dépend d'autres choix syntaxiques effectués et qu'elle entraîne un effet concret chez le récepteur : l'emphase.

#### 2.4.2.2. Propositions où le verbe est précédé d'un CC

Depuis l'ancien français, les CC peuvent parfois prendre la place réservée au sujet, et cela entraîne normalement la postposition de celui-ci. Même si auparavant cette postposition était plus récurrente, il reste de nos jours un tour syntaxique particulier lorsqu'on a affaire, notamment, à des CC de temps et de lieu. C'est en fait le cas que l'on a retrouvé dans notre corpus :

(59) « Au dehors, (...) s'agite la vie humaine » (Barbery, 2006 : 107)

Selon Le Bidois « l'inversion paraît due au désir de mettre en tête de phrase un objet qui sert à relier la proposition à celle qui précède » (1967 : 26). Cela est encore plus marquant dans notre exemple, quand le CC est précédé d'une préposition (même si dans ce cas elle est prise déjà comme un amalgame fixe « à + le »). De même, la rupture de l'ordre canonique est aussi motivée par la structure de la phrase, qui facilite la postposition : l'absence d'un COD, qui devrait occuper la place juste après le verbe, nous permet de placer le sujet dans cette place qui reste vide.

Pour Fuchs (1997 : 99-103), on devrait ajouter, à part la mise en relief et l'absence de COD, deux facteurs importants :

1) Le degré d'étroitesse entre le CC antéposé et le verbe, qui va déterminer si la possibilité de postposition est forte, faible, ou même obligatoire. Ainsi, dans l'exemple 59, comme on a un complément locatif, mais on n'a pas un verbe locatif (tel que « être » ou « se situer », entre autres), nous ne pouvons pas dire que l'on est devant une postposition fortement contrainte, mais seulement possible. Cependant, elle devient naturelle au moment de la prononcer. Même si le complément est extrapredicatif, on voit que lorsque l'on a un schéma constitué par CC + V + S, « la relation entre le complément initial et le verbe est très serré ; de ce fait le verbe, faiblement sémantisé, est capté par la valeur sémantique du complément initial et est un pur localisateur » (Fuchs, 1997 : 103). Ainsi, la conclusion à laquelle Fuchs arrive, c'est que « la postposition du sujet resserre les liens syntaxiques et sémantiques entre le complément initial et le verbe, l'antéposition les distend » (1997: 104).

2) La longueur du sujet, puisque dans l'exemple 59 « s'agite » est plus court que « la vie humaine », qui s'allonge un peu plus à cause de l'adjectif qui l'accompagne. Devant cette situation, on a donc tendance à placer le sujet « long » derrière le verbe « court ».

Cependant, de tous les facteurs que l'on a annoncé ici, la longueur devient, dans les cas des phrases commençant par CC, le facteur le moins important, parce qu'elle n'est pas déterminante et ne fait que favoriser la postposition. Plus la relation entre le CC antéposé et le verbe est serrée, plus elle devient un élément efficace pour choisir l'une ou l'autre place.

#### 2.4.2.3. Subordonnées complétives

La complétive a comme trait principal la propriété d'occuper l'une des fonctions essentielles du groupe nominal : sujet, COD, attribut ou terme complétif du verbe de la principale.

(60) « Il est indéniable qu'à sa conscience apparaît un chat » (Barbery 2006 : 69)

Ce type de complétive est nommé « impersonnelle ». Elle sert à compléter le sens du pronom « il » placé en tête de phrase, qui est le vrai sujet dont la complétive explicite le sens indéterminé. Ainsi, le pronom impersonnel « il » a une fonction purement cataphorique.

Dans les relatives, on s'intéressait surtout au caractère sémantique de la relation sujet – verbe, et à la longueur de ces constituants. Par contre, dans les complétives, le facteur le plus important pour faire

le choix entre antéposition et postposition du sujet est le mode. Normalement, le subjonctif apparaît lorsqu'on a affaire à une complétive précédée d'un adjectif,<sup>19</sup> parce qu'il implique un émoi de l'âme, ou de l'affectivité. Cette généralisation faite par Le Bidois (1967 : 323,324) a été néanmoins nuancée : quand on est devant un adjectif qui exprime la certitude, la possibilité ou la vraisemblance, on utilise toujours l'indicatif, comme c'est le cas dans l'exemple 60.

Wall (1980 : 165), qui se base sur les études faites par Le Bidois pour analyser les complétives, affirme que celles qui sont construites avec l'indicatif « constituent des entités sémantiquement plus ou moins indépendantes et de ce fait, comparables aux principales, tandis que le subjonctif indique que la subordonnée est (...) plus dépendante du verbe ». Cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir une postposition avec l'indicatif (exemple 60), mais avec le subjonctif, la postposition devient « quasi obligatoire ».

#### 2.4.2.4. Subordonnées interrogatives directes partielles

Premièrement, il faut remarquer que la postposition est exclue quand on parle d'interrogation totale (directe et indirecte). Cependant, elle est possible dans l'interrogation partielle. Ainsi, l'objet de ce chapitre consistera à analyser en quelle mesure il y a concurrence entre la postposition et l'inversion complexe. Les interrogatives que nous allons traiter sont introduites par un mot interrogatif, qui varie :

##### A) Où

(61) « Où se trouve la beauté ? » (Barbery, 2006 : 108)

(62) « Où est le vrai ? » (Barbery, 2006 : 115)

(63) « Où est l'illusion ? » (Barbery, 2006 : 115)

##### B) Comment

(64) « Comment se passe la vie ? » (Barbery, 2006 : 115)

##### C) Préposition + lequel

---

<sup>19</sup> L'utilisation du subjonctif dépend non seulement de la structure de la phrase, mais aussi de la place qu'elle occupe, comme l'explique Le Bidois (1967: 322)

(65) « De quelle nature est la conscience humaine ? » (Barbery, 2006 : 65)

Dans ces exemples se produit une postposition, qui entre en concurrence avec les exemples d'interrogatifs de la rubrique 2.3.1. (inversion complexe). Même si c'est vrai que l'inversion complexe serait aussi possible dans les exemples 61-65, il y a des facteurs qui expliquent la postposition.

D'abord, on préfère l'inversion complexe lorsqu'il y a une cliticisation de l'objet (soit COD, soit COI), parce que, autrement, la postposition pourrait nous mener à détruire la totalité cohérente de l'énoncé, en séparant verbe et objet. Dans ces exemples, il n'y a pas d'objet, donc cet effet mal venu ne se produit pas. C'est pourquoi la postposition est plus recommandable.

Deuxièmement, la logique adoptée dans ce type de cas de concurrence, c'est « l'effet d'une neutralisation et non d'une synonymie donnée d'entrée », comme l'explique Fuchs (1997 : 29-31).

En analysant l'exemple 61, « Où se trouve la beauté ? », (dont l'étude peut aussi être extrapolée aux exemples 62-65), on voit que l'on est face à un énoncé interrogeant sur une localisation : le prédicat (qui est le thème de la phrase) se complémente avec le caractère rhématique du sujet postposé. Cependant, si l'on fait une inversion complexe telle que « Où la beauté se trouve-t-elle », l'énoncé devient incongru, puisque « il comporte une remise en question de son préconstruit, pour signifier par exemple 'à force de trouver, je finis par douter qu'elle se trouve quelque part', mais en l'absence de cette surcharge, l'énoncé est par lui-même artificiel » (Fuchs, 1997 : 30).

Cela montre que la synonymie qu'on présuppose entre postposition et inversion complexe, parfois n'existe pas. Selon Blinkenberg (1928 : 145), les deux constructions ne sont pas toujours équivalentes, puisque elles peuvent entraîner des différences de sens.

En guise de récapitulation, on pourrait dire que la préférence en faveur de l'inversion simple se fait visible quand il s'agit d'un verbe avec un seul complément. Cependant, il faut distinguer certains cas où la postposition devient obligatoire :

2.4.2.4.1. Les cas obligatoires :

Dans les exemples suivants on observe qu'il y a une postposition sans concurrence :

a) Lorsque l'interrogatif est un clitique qui fonctionne comme COD

(66) « Que peuvent comprendre les masses laborieuses » (Barbery, 2006 : 13)

b) Lorsque l'interrogatif est un clitique qui fonctionne comme attribut

(67) « Que sont nos rêves de jeunesse devenus ? » (Barbery, 2006 : 19)

(68) « Qu'est-ce qu'une aristocrate ? » (Barbery, 2006 : 31)

Fuchs (1997 : 22,23) justifie cet emploi comme suit :

1) Parce que l'inversion complexe n'est pas nécessaire: comme on l'avait vu, elle s'utilise normalement lorsqu'il y a une ambiguïté, ou lorsque l'on veut mettre l'accent sur un segment concret de l'énoncé. Cependant, dans les exemples 67 et 68, le terme « qu- » a une fonction univoque, puisque s'il n'y a pas de verbe *être*, il ne peut être que COD. De la même manière, un GN en postposition simple ne peut être que sujet : les confusions entre les deux fonctions n'existent pas.

2) Parce que l'interrogatif « qu- », à la différence des interrogatifs adverbiaux, a une relation beaucoup plus étroite avec le prédicat : le COD et l'attribut sont les deux compléments les plus liés au verbe.

Ainsi, l'emploi de ce type d'interrogative n'est pas aléatoire, mais « le résultat naturel d'une convergence de facteurs : toujours adéquate dans ce contexte, cette forme d'interrogation est donc la seule usitée et devient dans les grammaires la seule réputée possible » (Fuchs, 1997 : 23).

#### 2.4.2.5. Incises

Les incises à sujet postposé sont moins récurrentes qu'avec le sujet mis en inversion, mais elles sont quand même très nombreuses. On a déjà expliqué leurs caractéristiques syntaxiques dans 1.3.4., et aussi les raisons qui nous mènent à une inversion simple (expliquée dans 1.3.4.) et une postposition,

étudiées par Le Bidois. On voudrait tout simplement faire remarquer qu'il n'y a pas de facteurs syntaxiques qui motivent le fait que dans ces exemples :

(69) «J'y comprends rien, m'a dit Manuela pour qui un bon rôti est un bon rôti» (Barbery, 2006 : 33)

(70) « « Renée ? » interrogeait la voix tandis que je sentais une main amie qui se posait sur la mienne» (Barbery, 2006 : 45)

(71) «Voilà de bien jolis yeux, me dit encore l'institutrice » (Barbery, 2006 : 47)

(72) « « Oh non ! » s'est exclamée Diane Badoise » (Barbery, 2006 : 78)

on trouve une postposition et dans ceux de la rubrique 1.3.4 (exemples 23-30) une inversion, puisque ce sont deux mécaniques qui répondent à un choix purement personnel, et n'entraînent pas un changement de signification, ni sont motivés par des contraintes particulières. De même, la possibilité de construction est ample : verbe *dire* ou inclusion d'autres verbes, le fait d'ajouter ou pas des compléments entre le verbe et le sujet ou la possibilité d'utilisation d'un ou d'autre temps verbal.

## 2.5. Conclusion

Pour conclure, on peut dire que même si l'utilisation du sujet nominal est moins fréquente que celle du sujet clitique, son analyse est plus complexe : Il n'y a pas une position unique pour le sujet à droite du verbe, comme dans le cas du sujet clitique, mais deux : le sujet clitique, « toujours à gauche d'un participe ou d'un autre terme » (Muller, 2002 : 152) et le sujet nominal, « toujours à droite d'un participe passé, et généralement en position finale » (Muller, 2002 : 152). Cette complexité augmente puisque l'inversion complexe répond à des contraintes syntaxiques, à savoir, les interrogatives (2.3.1.) et les adverbes topiques en tête de phrase.

Ainsi, les affirmations que l'on peut tirer de l'étude du sujet nominal sont les suivantes:

1) Que les phrases avec une inversion complexe ont deux sujets (et que le sujet clitique a la même valeur et fonction que le SN).

2) Que les éléments syntaxiques qu'il y a dès le début de la phrase jusqu'au verbe conjugué sont bloqués, puisque l'ordre est rigide et l'insertion des compléments entre le sujet et le verbe est

possible, mais seulement avec une segmentation.<sup>20</sup>

3) Étant donné qu'il y a une tendance à découper la phrase en thème et rhème, le sujet est, par défaut, le thème de la phrase. Ainsi, Muller (2002 : 153) affirme que : « Le thème marqué est introduit par d'autres procédés, notamment par l'antéposition avec segmentation. Si c'est le premier actant qui est ainsi thématiqué, il est construit en dehors de la syntaxe propositionnelle, ce qui nécessite l'utilisation d'un autre terme pour occuper la fonction de sujet ». On observe que « le sujet nominal postposé a le plus souvent une valeur rhématique, accentuée par le fait qu'il comporte souvent une relative qui constitue un apport d'informations nouvelles » (Fuchs 1997 : 202).

4) Dans le cas de l'inversion complexe, l'ordre dépend toujours des modalisations énonciatives : temps et mode employés, interrogation, exclamation et possibles blocages. Dans le cas de la postposition, « c'est la fonction du connecteur qui semble primordiale » (Fuchs, 1997 : 202) puisque si le connecteur a une fonction essentielle (attribut ou COD), la postposition du sujet est obligatoire. À part les connecteurs, la loi des masses croissantes peut aussi intervenir dans les cas où le choix de l'ordre sujet-verbe est libre.

5) Quand le choix est libre, la sélection a des conséquences sémantiques (exemples 53 et 54).

---

<sup>20</sup> Il faut noter que cet ordre bloqué n'affecte que les éléments pré-verbales, puisque la séquence post-verbale a un ordre un peu plus libre: « Paul a donné un cadeau à Camille/à Camille un cadeau ».

### 3.- BILAN ET CONCLUSION

Notre étude a essayé de fournir une caractérisation des contextes où l'on a affaire à une rupture de l'ordre canonique de la phrase française. Cependant, il y a une claire différence entre le sujet nominal (mis en postposition), et le sujet clitique (mis en inversion), puisque, selon Casal (2009: 348) :

On voit que la postposition peut se produire lorsque le verbe est précédé d'un élément qui indique clairement que ce n'est pas le sujet, y compris dans les interrogatives partielles directes et indirectes. Elle n'est donc pas spécifique de la modalité interrogative. Par contre, l'inversion simple ou complexe se produit dans des circonstances fortement contraintes, comme il arrive toujours quand des clitics entrent en jeu.

C'est à cause de cette différence notoire que l'on justifie notre choix d'avoir utilisé *postposition* et *inversion*, au lieu d'utiliser un seul terme, puisque cela peut entraîner de nombreuses confusions<sup>21</sup>. Selon Casal (2009 : 349), « il est plus clair et économique de désigner deux phénomènes différents par des termes différents ».

1) Quant au **sujet clitique**, il faut dire que l'inversion est toujours liée à une obligation : on voit qu'il y a toujours des moyens pour l'éviter, mais si on veut le faire, on doit modifier toute la structure syntaxique de base : Que veux-tu ? / Qu'est-ce que tu veux ?

Il y a des contextes plus fréquents, comme c'est le cas des incises (1.3.4.) de l'interrogation (1.3.1. et 1.3.2.) et de l'exclamation (1.3.5.). Les moins fréquents sont ceux d'inversion absolue (1.3.6.), qui relèvent de l'implicite. Il nous reste à parler des adverbes en tête de phrase (1.3.3.). Ce groupe présente davantage des différences internes (différences de fonctionnement syntaxique d'un adverbe à l'autre).

En guise de conclusion, on observe que «les conditions dans lesquelles les clitics sujet peuvent être inversés sont très rigides. Aucun clitique ne peut être inversé dans une position subordonnée »

<sup>21</sup> Vid. La critique de Casal (2009: 349) à l'imprécision de la grammaire de Sancier-Château, où on n'utilise que le terme de *postposition*.

(Casal, 2009 : 338).

2) L'analyse du **sujet nominal** est un peu plus complexe. Dans ce cas, le choix de l'ordre des mots est plus libre (sauf dans l'inversion complexe, qui se produit quand l'inversion simple est impossible).

Il y a des auteurs comme Wall (1980: 173) qui affirment que, dans la plupart des cas, la postposition répond à la loi des masses croissantes :

Comme il y a toujours coexistence de plusieurs facteurs différents, la longueur et le sens des segments par exemple, nous croyons que ce serait contraire à la nature même du problème de tâcher d'établir une stricte hiérarchie des facteurs, mais, au moins en ce qui concerne leur fréquence, il a été facile de constater l'importance générale de la longueur aussi bien du verbe que du sujet (...).

Si l'on est devant une subordonnée relative (2.4.2.1.), on voit que l'affirmation de Wall est prouvée. Cependant, il y a des exemples qui démontent cette idée, puisqu'il y a beaucoup de différences entre l'un et l'autre type de phrase :

A) Quand il s'agit d'une phrase commençant par un CC (2.4.2.2), le facteur le plus important va être le degré d'étroitesse entre le verbe et le CC : plus le verbe et le CC sont serrés, plus on tend à postposer le sujet, indépendamment de la longueur. Dans ces cas, la loi des masses croissantes ne fait que favoriser la postposition.

B) Dans le cas des complétives (2.4.2.3), le contexte sémantique qui lie le sujet et le verbe est le facteur le plus fréquent.

C) Dans les interrogatives indirectes partielles (2.4.2.4), on a une concurrence avec l'inversion complexe (2.3.1.), donc on est dans un cas qui diffère un peu du reste.

D) Dans le cas des incises (2.4.2.5), la postposition répond plutôt à la relation de dépendance entre l'incise et la principale, à la volonté de marquer un changement de voix dans la narration et aux traits historiques. On observe que dans ce cas, le poids des segments n'a rien à voir.

On peut affirmer que la loi des masses croissantes va toujours favoriser l'inversion, mais elle n'est pas toujours le facteur le plus relevant.

Les **problèmes soulevés** peuvent être classifiés en deux grands groupes :

A) Le problème de l'adéquation des étiquettes

On a vu dès l'introduction les désaccords entre les différents grammairiens pour nommer cette rupture de l'ordre canonique. Cependant, celle-ci n'a pas été la seule complication concernant le problème des étiquettes. La notion d'*inversion absolue* de Gournay (Vid. 1.3.6.) a été un élément ardu lors de la rédaction du travail, puisque cette notion n'est pas expliquée dans les grammaires et elle a été peu étudiée. On a décidé de l'expliquer en opposition à l'inversion locative puisqu'elle nous semblait intéressante d'un point de vue syntaxique. On a affaire normalement à des exemples « canoniques » avec un élément qui déclenche l'inversion, et les exemples 35-38 s'écartent de cette norme. C'est pourquoi ils nous ont paru importants par rapport à l'ensemble du travail et nous avons décidé de les traiter, même s'ils ne sont pas analysés dans les grammaires françaises à l'usage.

B) Il y a eu aussi certains exemples qui ne se situent pas dans le schéma typique d'éléments qui déclenchent l'inversion : c'est le cas des exemples 33 et 34 qui portent sur des formes non personnelles du verbe, ce qui rend plus difficile leur étude. On les a classés dans l'inversion absolue, parce qu'il n'y a pas d'élément pré-verbal explicite qui provoque l'inversion. Cependant, il faut faire une différenciation très claire entre les exemples 35-38 et les exemples 33 et 34. De ces derniers, on peut tirer la conclusion suivante : ces phrases fonctionnent comme un circonstanciel adjectif ; cela signifie qu'elles peuvent être déplaçables et même supprimées, donc leur fonction est accessoire.

Finalement, il nous reste à dire que même si l'on a travaillé à l'aide d'un corpus qui nous a limitée dans le traitement de certains types d'inversion et postposition, il nous a permis également d'en commenter d'autres qui ne sont pas traités dans les grammaires, mais qui apparaissent très souvent dans une œuvre littéraire, par exemple, celui de l'inversion absolue.

#### **4.- BIBLIOGRAPHIE**

Bally, C. (1965), *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Frackne

Barbery, M. (2006), *L'élégance du hérisson*. Paris: Gallimard.

Blinkenberg, A. (1928-1933), *L'ordre des mots en français moderne*. Kobenhau.

Cappeau, P. et Lahousse, K (2015), « Le sujet postposé » dans *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne: encyclogram.fr [Consulté le 03/02/2018]

Casal Silva, M.L. (2009), « Inversion et postposition du sujet en français » dans *Moenia* n°15, pp. 337-350.

Delaveau, A. et Kerleroux, F. (1985), *Problèmes et exercices de syntaxe française*. Paris : Armand Colin.

Denis, D. et Sancier-Chateau, A. (1994), *Grammaire du français*. Paris : Librairie Générale Française.

Fournier, N. et Fuchs, C. (1998), « Les opérations de thématization en français » dans *Cahiers de Proxématique* n° 30, pp. 55-88. En ligne : <https://journals.openedition.org/praxematique/2753> [Consulté le 10/03/2018]

Fuchs, C. (1997), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-La-Neuve: Duculot.

Fuchs, C. (2006), « La place du sujet en français contemporain: de la syntaxe à l'énonciation » dans Hrubaru, F. et Velicu, A. (éd.) *Énonciation et Syntaxe*, pp 9-25. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00340651> [Consulté le 05/02/2018]

Girard, G. (2003), «La notion du sujet : une notion à définir », dans Merle, J.M. (éd.), *Le sujet: actes argumentés de quelques articles du colloque « le sujet »*. Paris: Ophrys. Pp 29-40

Gournay, L. (2006), « Qu'est-ce qui distingue l'inversion absolue de l'inversion locative en

français? » dans *Linguisticae Investigationes* n° 29, pp. 91-102. En ligne : <http://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/li.29.1.08gou> [Consulté le 20/04/2018].

Grevisse, M. et A. Goosse (2016), *Le Bon Usage*. Louvain-la-Neuve: Deboeck supérieur.

Korzen, H. (1985), « Pourquoi et l'inversion finale en français » [Abstract] dans *Revue Romane*. N° supplémentaire 30. Copenhague. Munksgaard. En ligne : [https://tidsskrift.dk/revue\\_romane/article/view/29602/26815](https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29602/26815) [Consulté le 18/03/2018]

Korzen, H. (1996), « La place du sujet non clitique dans la construction inversée » dans *Langue Française* n°111, pp. 59-82. En ligne : [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1996\\_num\\_111\\_1\\_5351](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1996_num_111_1_5351) [Consulté le 25/05/2018]

Lahousse, K. (2003), « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal » dans *Travaux de Linguistique* n°47, pp. 111-136. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2003-2-page-111.htm> [Consulté le 21/04/2018]

Laurent, N. (2017) « Le sujet *je* après le verbe : retour sur une postposition insolite », dans *Information grammaticale* n°155, pp. 32-37.

Le Bidois, G. et Le Bidois, R. (1952), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : Auguste Picard.

Le Bidois, R. (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. Paris: Éditions D'Artrey.

Le Goffic, P. (1994), *Grammaire de la Phrase Française*. Paris: Hachette.

Müller, C. (2002), *Les bases de la syntaxe: Syntaxe contrastive français – langues voisines*. Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux.

Müller, C. (2002), « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? » dans *Cahiers de Grammaire* n° 27, pp. 121-145.

Pougeoise, M. (1998), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris : Armand Colin.

Riegel, M. et al. (2014), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Touratier, C. (2003), « Sujet et syntaxe ? » dans Merle, J.M. (éd.), *Le sujet: actes argumentés de quelques articles du colloque « le sujet »*, (pp. 41-50). Paris: Ophrys.

Wagner, R.L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.

Wall, K. (1980), *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*. Sweden: Uppsala.

## **5.- ANNEXE D'EXEMPLES**

La coïncidence entre les exemples 1, 40, 53 et 39, 52, respectivement, est due au fait que nous les utilisons avec des buts différents.x

- (1) «Je lis tout ce qu'écrit Constance Baret » (Barbery, 2006 : 21)
- (2) «Que bois-tu ? » (Barbery, 2006 : 65)
- (3) « Est-ce que je serai encore capable... ? » (Barbery, 2006 : 22)
- (4) « Est-ce que vous trouvez normal... ? » (Barbery, 2006 : 25)
- (5) « Peut-on être aussi doué et aussi aveugle à la présence des choses ? » (Barbery, 2006 : 33)
- (6) « Pourriez-vous me l'apporter (...) » (Barbery, 2006 : 35)
- (7) « Suis-je donc (...) ? » (Barbery, 2006 : 145)
- (8) « Que fais-tu ? » (Barbery, 2006 : 65)
- (9) « Que répondent-ils ? » (Barbery, 2006 : 67)
- (10) « Qu'est-ce que j'aurais jamais dû faire ? » (Barbery, 2006 : 137)
- (11) « Qu'est-ce qu'éduquer ? » (Barbery, 2006 : 128)
- (12) « Pourquoi est-ce que qu'on voulait tellement qu'elle la rattrape? » (Barbery, 2006 : 123)
- (13) « Quelle autre raison pourrais-je avoir d'écrire ceci (...) ? » (Barbery, 2006 : 151)
- (14) « Comment peut-on faire (...) » (Barbery, 2006 : 53)
- (15) « Comment est-ce que je le sais ? » (Barbery, 2006 : 21)
- (16) « Et comment soigne-t-on ça ? » (Barbery, 2006 : 143)
- (17) « (...) et à forniquer de toutes les manières que nous pouvons (...). Aussi usons-nous une part non négligeable de notre vie à intimider ou séduire (...) » (Barbery, 2006 : 115)
- (18) « (...) en se réjouissant des maux qui affligent la faune de l'immeuble, la seule sur laquelle elle puisse expérimenter. Aussi m'annonce-t-elle le diagnostic de cystite » (Barbery, 2006 : 141)
- (19) « (...). Comme si tout avait été réduit en cendres pendant la nuit et qu'il fallait repartir de zéro. Ainsi vit-on sa vie d'homme » (Barbery, 2006 : 110)
- (20) « (...) tandis que Levine se délecte de cet oubli dans le mouvement (...). / Ainsi en va-t-il de bien des moments heureux de notre existence. Déchargés du fardeau de la décision et de l'intention » (Barbery, 2006 : 151)
- (21) « Sans doute ce type de propositions ne requiert-il pas de traitement rationnel.» (Barbery, 2006 : 53)
- (22) « Peut-être mon chat (...) est-il en vérité et en son essence même une boule de glu verte qui ne fait pas miaou » (Barbery, 2006 : 68)
- (23) «Qui sème le désir, récolte l'oppression, suis-je tout près de murmurer » (Barbery, 2006 : 14)

- (24) « Je vide les corbeilles (...), me dit-elle avec son accent doux » (Barbery, 2006 : 29)
- (25) «Eh eh non, m'avait-il répondu en scandant son propos des mêmes pauses qui jalonaient ses déplacements » (Barbery, 2006 : 104)
- (26) « Pas si camélia sur mousse, me suis-je dit » (Barbery, 2006 : 129)
- (27) « Ah ah, glapit-il, au foyer, je voudrais bien vous y voir » (Barbery, 2006 : 146)
- (28) « Ah mazette, reprend-il, il va me manquer, le bougre » (Barbery, 2006 : 147)
- (30)« - Elles ne se sentent pas, poursuit-elle d'un air mauvais » (Barbery, 2006 : 73)
- (31) « - Mme de Broglie n'est pas contente de ses truffes, commence-t-elle  
- Ah, bon ? Dis-je poliment » (Barbery, 2006 : 72)
- (32) « Faut-il que les meilleurs partent en premier ! » (Barbery, 2006 : 147)
- (33) « (...) ne désirant pas saluer (...), charge-t-il l'écharpe (...) » (Barbery, 2006: 35)
- (34) « (...) métaphorisé par son chien, semble-t-il privé de (...) » (Barbery, 2006: 49)
- (35) « (...) l'homme se gratte et a la conscience d'être en train de se gratter. Lui demande-t-on : (...) » (Barbery, 2006 : 65)
- (36) « (...) je me gratte. Pousse-t-on plus loin l'investigation qu'il répond encore oui » (Barbery, 2006 :65)
- (37) « (...) à forniquer de toutes les manières que nous pouvons – fût-ce en fantasme – tant pour plaisir que pour la descendance promise » (Barbery, 2006 : 115)
- (38) « M'a-t-on fait assez de reproches » (Barbery, 2006 : 126)
- (39) « À laquelle n'est associée nulle tragédie » (Barbery, 2006 : 85)
- (40) « Je lis tout ce qu'écrit Constance Baret » (Barbery, 2006 :21)
- (41) « Une sorte de tutu vaporeux où se perd la virilité dont, à l'accoutumée, l'homme se pare » (Barbery, 2006 : 34)
- (42) « Pourquoi les monts de Kyoto sont-ils violets ? » (Barbery, 2006 : 119)
- (43) « Pourquoi ces deux scènes (...) suscitent-elles (...) et tiennent-elles (...) ? » (Barbery, 2006 : 120)
- (44) « Mais cela signifie-t-il qu'il y a plus d'aptitude à communiquer avec l'humain ? » (Barbery, 2006 : 56)
- (45) « La conscience réflexive influe-t-elle (...) sur l'ordre des démangeaisons? » (Barbery, 2006 : 65)
- (46) «Il regarde avec convoitise les flaques d'eau boueuse qui paressent là. Sa maîtresse tire-t-elle d'un coup sec (...)» (Barbery, 2006 : 74)
- (47) « Sabine Pallières eût-elle une bonne portugaise née sous un figuier de Faro » (Barbery, 2006 :

131)

(48) « Il est indéniable qu'à sa conscience apparaît un chat » (Barbery, 2006 : 69)

(49) « (...) A dit maman quand ils croyaient tous les deux que je n'entendais pas » (Barbery, 2006 : 154)

(50) « Modulait toujours la voix que (...) » (Barbery, 2006 : 45)

(51) « Me dit un jour Manuela » (Barbery, 2006 : 54)

(52) « C'est un léger creux dans le cours du quotidien, une certitude biologique à laquelle n'est associée nulle tragédie » (Barbery, 2006 : 85)

(53) « Je lis tout ce qu'écrit Constance Baret » (Barbery, 2006 : 21)

(54) « (...) du charme que possède toute jeunesse » (Barbery, 2006 : 50)

(55) « Quelque spatiale qu'en soit la prose » (Barbery, 2006 : 59)

(56) « (...) une sorte de tutu vapoureux où se perd la virilité (...) » (Barbery, 2006 : 34)

(57) « (...) sombre toile où s'ensevelit l'espoir » (Barbery, 2006 : 84)

(58) « (...) l'écran illuminé où se reconnaît une histoire » (Barbery, 2006 : 88)

(59) « Au dehors, (...) s'agite la vie humaine » (Barbery, 2006 : 107)

(60) « Il est indéniable qu'à sa conscience apparaît un chat » (Barbery 2006 : 69)

(61) « Où se trouve la beauté ? » (Barbery, 2006 : 108)

(62) « Où est le vrai ? » (Barbery, 2006 : 115)

(63) « Où est l'illusion ? » (Barbery, 2006 : 115)

(64) « Comment se passe la vie ? » (Barbery, 2006 : 115)

(65) « De quelle nature est la conscience humaine ? » (Barbery, 2006 : 65)

(66) « Que peuvent comprendre les masses laborieuses » (Barbery, 2006 : 13)

(67) « Que sont nos rêves de jeunesse devenus ? » (Barbery, 2006 : 19)

(68) « Qu'est-ce qu'une aristocrate ? » (Barbery, 2006 : 31)

(69) « J'y comprends rien, m'a dit Manuela pour qui un bon rôti est un bon rôti » (Barbery, 2006 : 33)

(70) « « Renée ? » interrogeait la voix tandis que je sentais une main amie qui se posait sur la mienne » (Barbery, 2006 : 45)

(71) « Voilà de bien jolis yeux, me dit encore l'institutrice » (Barbery, 2006 : 47)

(72) « « Oh non ! » s'est exclamée Diane Badoise » (Barbery, 2006 : 78)

